

Observatoire des formations  
et de l'insertion professionnelle

# **Les entrants en doctorat à Lille1**

**Caractéristiques, motivations, financements,  
Relations au laboratoire et projets professionnels**

**Réalisation**  
Eric Grivillers



# DICTIONNAIRE DES SIGLES

## Les Institutions

CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur

CRI : Centre de Ressources Informatiques

ED : École Doctorale

FP : Fonction Publique

MERT : Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Technologie

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

UE : Union Européenne

## Les écoles doctorales

BS : Biologie Santé

SESAM : Sciences Économiques et Sociales, de l'Aménagement et du Management

SMRE : Sciences de la Matière, du Rayonnement, Environnement

SPI : Sciences Pour l'Ingénieur

## Divers

BEP : Brevet d'Études Professionnelles

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CE : Certificat d'Études

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

DEA : Diplôme d'Études Approfondies

DESS : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées

DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

LMD : Licence Master Doctorat



## **I. Présentation de l'étude**

### **I.1. Objet de l'étude**

Suite à l'étude qui portait sur l'évolution des entrants en doctorat à Lille1 et leur réussite au doctorat<sup>1</sup>, nous avons décidé d'approfondir l'analyse du cursus doctoral d'une part et du processus d'insertion professionnelle des docteurs d'autre part par une étude originale quant à la pluralité de ses approches et son étendue dans le temps.

L'ambition première est à la fois de décrire la population des entrants en doctorat, mais aussi et surtout de mettre en lumière les motivations qui les ont conduit à s'engager dans une thèse, les conditions de réalisation du doctorat, les projets professionnels des doctorants. L'ambition seconde est de voir, pour ceux qui obtiendront leur doctorat comme pour ceux qui abandonneront ce cursus, comment ce dernier s'est déroulé et, surtout, de décrire le processus de première insertion professionnelle et de comprendre les éventuelles évolutions du projet professionnel.

### **I.2. Population de l'étude**

La population étudiée est celle des inscrits pour la première fois en doctorat en 2008/2009 à l'université de Lille1 (sans avoir eu d'inscription antérieure en doctorat dans un autre établissement). Dans la suite du rapport cette population est désignée par le terme « entrants ».

Tous les « entrants » sont retenus, sans distinction d'âge, de nationalité, de localisation géographique de leur laboratoire d'appartenance.

En 2008/2009, 221 doctorants constituent la population étudiée.

### **I.3. Classification des « entrants »**

Du fait de la faiblesse des effectifs « d'entrants », il nous est statistiquement interdit de fournir des données par laboratoire d'appartenance. Cette interdiction retenue, il restait à faire le choix d'une présentation des résultats par filière disciplinaire ou par École Doctorale.

Nous avons retenu de présenter les résultats par École Doctorale (« ED » dans la suite du rapport) pour des raisons de visibilité institutionnelle d'une part et des raisons statistiques d'autre part.

Les « ED » ont pour missions principales d'organiser la formation doctorale (gestion de l'attribution des allocations, développements des échanges, mise en place de formation complémentaire, etc.) et d'aider les doctorants à préparer au mieux leur insertion professionnelle (cohérence du projet développé, préparation de la recherche d'emploi, suivi de l'insertion professionnelle).

Regroupant plusieurs laboratoires, unités, équipes de recherche, leurs effectifs nous permettront le plus souvent de pouvoir fournir des données valides sur le plan statistique.

Quatre Écoles Doctorales existent à Lille<sup>2</sup> : Sciences pour l'Ingénieur (SPI), Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE), Biologie santé (BS, rattachée à Lille2), Sciences Économiques et Sociales, de l'Aménagement et du Management (SESAM).

On retiendra bien que si les Écoles doctorales sont régionales et donc pluri établissements, cette étude traite uniquement des doctorants inscrits à Lille1.

---

<sup>1</sup> Eric Grivillers, *Doctorants à Lille1*, OFIP-Lille1, Villeneuve d'Ascq, avril 2007, 48 pages. Cette étude est consultable et téléchargeable sur le site Internet de l'OFIP à l'adresse suivante : <http://ofip.univ-lille1.fr/pub-pdf/rapportdoctorant9406.pdf>.

<sup>2</sup> Pour plus de détails, voir le site dédié : [http://www.univ-lille1.fr/recherche/Formation-Doctorale/Ecoles\\_doctorales](http://www.univ-lille1.fr/recherche/Formation-Doctorale/Ecoles_doctorales).

Ces quatre écoles doctorales regroupent les diplômés suivants :

- Sciences pour l'Ingénieur (SPI) : informatique, électronique, génie électrique, mécanique, génie civil, instrumentation et analyses avancées, mathématiques, productique automatique et informatique industrielle.

- Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE) : Sciences des matériaux, Lasers Molécules et Rayonnement Atmosphérique (LAMORA), Structure et dynamique des systèmes réactifs, chimie organique et macromoléculaire, Biodiversité des écosystèmes fossiles et actuels, Dynamique et environnement sédimentaire, Stratégie d'exploitation des fonctions biologiques.

- Biologie Santé (BS) : Vie et Santé.

- Sciences Économiques et Sociales, de l'Aménagement et du Management (SESAM) : Sciences de gestion, Économie industrielle, Économie des ressources humaines, Espace européen économique et social, Analyse géographique du milieu physique, Géographie humaine, Sciences de l'éducation, Changement social et développement (options économie, sociologie et ethnologie).

#### **I.4. Programmation de l'étude**

L'étude compte deux phases. La première s'est déroulée début 2009 et a consisté à interroger les « entrants » pour faire un état de la population (voir ci-dessous). La passation du questionnaire s'est faite d'abord par voie postale, puis par voie téléphonique et électronique.

Le taux de réponse a été de 66% ; les « entrants » de nationalité française y ont répondu à 73%, tandis que les « entrants » de nationalité étrangère y ont répondu à 59% (la plus ou moins grande maîtrise de la langue française ne semble pas expliquer le taux de réponse moindre des « entrants » de nationalité étrangère, les « entrants » de nationalité marocaine, algérienne et tunisienne ayant été 60% à répondre à l'enquête, soit un taux proche de celui -55%- des étudiants chinois).

Tableau 1 : Réponse à l'enquête selon l'école doctorale

Ecole doctorale	Réponse à l'enquête		Total
	Répondant	Non répondant	
SMRE	48 77,4%	14 22,6%	62 100,0%
SPI	57 60,6%	37 39,4%	94 100,0%
Bio santé	11 52,4%	10 47,6%	21 100,0%
SESAM	31 70,5%	13 29,5%	44 100,0%
Total	147 66,5%	74 33,5%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

La publication de ce rapport (et de l'OFIP Publication qui l'accompagne) marque la fin de cette première phase de l'étude.

La seconde phase de l'étude se déroulera au fil des sorties du cursus doctoral entrepris par les « entrants » que ces derniers sortent diplômés du doctorat ou non. Cette seconde phase se concrétisera par la passation d'un questionnaire auprès des doctorants qui, chaque année, ne se réinscriront pas en doctorat à Lille1 et sera complétée, selon les problématiques développées, par la réalisation d'entretiens en face à face. La durée moyenne du doctorat étant de quatre années environ, la dernière interrogation aura lieu début 2013 auprès des inscrits 2011/2012 non réinscrits en 2012/2013.

Il est au moins prévu (hiver 2010) une campagne d'entretiens auprès des « entrants » qui abandonneront leur cursus doctoral après une seule année (2008/2009) de doctorat.

### **I.5. Objectifs de la première phase de l'étude**

La première phase de l'étude a pour objectif de faire un état général de la population des « entrants ». Les données extraites du fichier scolarité d'une part, ainsi que celle issues de l'enquête vont nous permettre de répondre aux objectifs détaillés suivants :

- étudier les caractéristiques des étudiants qui s'inscrivent en doctorat à Lille 1 ; on s'attachera en particulier aux :

- caractéristiques socio démographiques,
- parcours scolaires et universitaires réalisés,

- décrire les conditions de l'inscription en doctorat ; on s'attachera en particulier aux :

- raisons qui ont motivé l'inscription,
- à l'état du projet au moment de l'inscription,
- à la durée envisagée à l'obtention du doctorat

- évaluer les conditions financières de réalisation du doctorat ; on s'attachera en particulier aux :

- type et montant des bourses perçues,
- activités salariées éventuellement exercées parallèlement aux études,

- analyser les relations des Doctorants avec leur directeur de thèses, leur laboratoire, leur école doctorale ; on s'attachera en particulier aux :

- formes de collaboration développée avec le directeur de thèse,
- moyens et ressources mises ou non à disposition par le laboratoire,
- jugements portés sur le rôle de l'école doctorale,

- répertorier les projets professionnels des entrants ; on s'attachera en particulier aux :

- professions et secteurs
- salaire minimal
- lieu d'emploi

## **II. Conditions de l'inscription en doctorat**

Les données présentées dans les lignes qui suivent sont extraites de l'enquête menée début 2009 auprès des « entrants » 2009.

### **II.1. Motivations à s'inscrire en doctorat**

L'enquête réalisée permet de constater que 53% des « entrants » 2009 citent, entre autres, comme raison à l'inscription en doctorat la motivation pour un projet de recherche. Les plus « motivés » sont les « entrants » de l'ED Bio santé (71% citent cette raison pour expliquer leur inscription en doctorat), tandis que les « entrants » de l'ED SPI sont les seuls à minoritairement (mais à 47% tout de même) citer la motivation pour un projet de recherche pour expliquer leur inscription en doctorat.

On observe ensuite un groupe de trois raisons qui se rejoignent : le fait de vouloir 1° devenir chercheur dans la fonction publique et/ou 2° maître de conférences, ainsi que le fait que 3° le doctorat est « nécessaire à la formation » (sous entendu sans doute « pour postuler à ces emplois »). Les « entrants » qui citent le plus souvent leur volonté de devenir chercheur au sein de la fonction publique sont ceux des ED SMRE et SPI, tandis que ceux de l'ED SESAM sont ceux qui citent le plus souvent (61%) comme raison à l'inscription en doctorat leur volonté de devenir maître de conférences.

On notera que les « entrants » de l'ED Bio santé sont les moins enclins à penser que le doctorat peut « favoriser l'insertion professionnelle » ; ils déclarent le plus souvent (avec ceux de l'ED SESAM) qu'ils y ont été incité par un(des) professeur(s).

Tableau 2 : Motivations (plusieurs réponses possible) des « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Motivations	ED	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	Total
Projet de recherche		50%	47%	71%	59%	53%
Devenir chercheur dans le FP		47%	48%	28%	41%	45%
Nécessaire à la formation		44%	49%	38%	41%	45%
Devenir maître de conférences		26%	46%	48%	61%	43%
Favoriser insertion professionnelle		44%	39%	10%	41%	38%
Obtention d'un financement		21%	27%	19%	14%	22%
Incité par professeur(s)		16%	12%	29%	23%	17%
Pas prêt à entrer vie active		8%	10%	0%	7%	8%
Effectif		62	94	21	44	221

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les hommes plus que les femmes, les étrangers plus que les français, les titulaires d'un DEA ou d'un Master pro (sans diplôme d'école par ailleurs) plus que les « entrants » issus d'une école (d'ingénieurs essentiellement), semblent s'inscrire en doctorat car l'obtention du diplôme est une condition *sine qua non* au projet professionnel qui est le leur (devenir Maître de conférences ou chercheur de la recherche publique).

Tableau 3 : Motivations (plusieurs réponses possible) des « entrants » 2009 selon le sexe et la nationalité

Motivations	Hommes	Femmes		Français	Étranger
Projet de recherche	51%	55%		64%	39%
Devenir chercheur dans le FP	51%	35%		38%	54%
Nécessaire à la formation	49%	38%		40%	50%
Devenir maître de conférences	46%	38%		32%	56%
Favoriser insertion professionnelle	41%	32%		32%	45%
Obtention d'un financement	26%	15%		20%	24%
Incité par professeur(s)	14%	22%		22%	11%
Pas prêt à entrer vie active	7%	9%		12%	2%
Effectif	140	81		119	102

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 4 : Motivations (plusieurs réponses possible) des « entrants » 2009 selon le diplôme Bac+5

Motivations	Diplôme Bac+5	DEA / master recherche	École ingénieurs / commerce	DESS / Master pro	Autre et inconnu
Projet de recherche		51%	57%	57%	46%
Devenir chercheur dans le FP		52%	30%	39%	49%
Nécessaire à la formation		40%	41%	53%	55%
Devenir maître de conférences		44%	31%	47%	52%
Favoriser insertion professionnelle		34%	43%	42%	41%
Obtention d'un financement		16%	30%	11%	42%
Incité par professeur(s)		19%	11%	17%	15%
Pas prêt à entrer vie active		8%	16%	0%	0%
Effectif		109	44	36	33

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Une majorité relative (43%) des « entrants » ont pensé entreprendre un doctorat durant leur diplôme Bac+5 (particulièrement chez les « entrants » au sein de l'ED SESAM et SPI. A *contrario*, 20% des entrants des ED SMRE et SPI songeaient faire un doctorat avant même d'entrer dans l'enseignement supérieur (contre aucun des « entrants » de l'ED SESAM).

Tableau 5 : Niveau à partir duquel les « entrants » 2009 ont pensé faire un doctorat

A partir de quel niveau à penser faire un doctorat	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Avant le bac	7 10,9%	16 17,0%	0 ,0%	0 ,0%	23 10,3%
Bac	6 9,4%	3 3,2%	2 9,5%	0 ,0%	11 4,9%
Bac+1	3 4,7%	3 3,2%	0 ,0%	2 4,4%	8 3,6%
Bac+2	3 4,7%	1 1,1%	2 9,5%	0 ,0%	6 2,7%
Bac+3	10 15,6%	5 5,3%	2 9,5%	2 4,4%	19 8,5%
Bac+4	13 20,3%	20 21,3%	9 42,9%	18 40,0%	60 26,8%
Bac+5	22 34,4%	46 48,9%	6 28,6%	23 51,1%	97 43,3%
Total	64 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	45 100,0%	224 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

## **II.2. État du sujet de thèse au moment de l'inscription en doctorat**

Si les « entrants » de l'ED SESAM (et ceux de Bio santé) sont ceux dont le sujet de DEA ou de Master recherche portait le plus souvent « complètement » sur le sujet de thèse, on observe cependant que pour 37% des « entrants » le sujet de leur diplôme Bac+5 ne correspondait pas du tout au sujet de thèse.

Tableau 6 : DEA des « entrants » 2009 portait sur sujet de thèse

Sujet du Bac+5 porte sur le sujet de thèse	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Pas du tout	26 41,9%	35 37,2%	8 36,4%	13 28,9%	82 36,8%
En partie	22 35,5%	36 38,3%	6 27,3%	16 35,6%	80 35,9%
Complètement	9 14,5%	14 14,9%	6 27,3%	11 24,4%	40 17,9%
<i>Non réponse</i>	5 8,1%	9 9,6%	2 9,1%	5 11,1%	21 9,4%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat – 2009

Pour les 2/3 des « entrants » 2009 le sujet de thèse était déjà défini au moment de l'inscription en doctorat. Ce taux d'ensemble masque le fait que cela est minoritairement le cas (39%) parmi les « entrants » de l'ED SESAM pour lesquels le sujet était essentiellement (48%) en voie de définition.

Tableau 7 : Définition du sujet de thèse des « entrants » 2009 au moment de l'inscription en doctorat

Sujet de thèse défini au moment de l'inscription en doctorat	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Défini	45 73,8%	69 73,4%	17 81,0%	17 38,6%	148 67,3%
En voie de définition	15 24,6%	18 19,1%	4 19,0%	21 47,7%	58 26,4%
Très peu défini	1 1,6%	6 6,4%	0 ,0%	6 13,6%	13 5,9%
Pas défini	0 ,0%	1 1,1%	0 ,0%	0 ,0%	1 ,5%
Total	61 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	220 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### **II.3. Date de soutenance prévue**

Logiquement, la grande majorité (83%) des « entrants » 2009 pensent soutenir leur thèse de doctorat en 2011, au terme de leur troisième année donc. Si ce taux est toujours supérieur à 80% au sein des ED scientifiques, on note que plus d'un « entrant » de l'ED SESAM sur cinq pensent soutenir leur thèse de doctorat au cours de leur quatrième année.

Aucune différence significative n'existe entre les « entrants » de nationalité française et les « entrants » de nationalité étrangère en matière de durée prévue du doctorat.

Le temps moyen consacré par semaine au travail de thèse est de 40h parmi les « entrants » de l'ED SMRE et de 30h parmi ceux de l'ED SESAM (sans différence chez ces derniers entre les bénéficiaires d'un financement et ceux qui n'en bénéficient pas).

Tableau 8 : Année de soutenance prévue par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Soutenance prévue en	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
2010	3 4,8%	3 3,2%	0 ,0%	1 2,3%	7 3,2%
2011	58 93,5%	75 80,6%	21 100,0%	28 63,6%	182 82,7%
2012	1 1,6%	11 11,8%	0 ,0%	12 27,3%	24 10,9%
Ne sait pas	0 ,0%	4 4,3%	0 ,0%	3 6,8%	7 3,2%
Total	62 100,0%	93 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	220 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les « entrants » qui bénéficient d'une allocation MERT (Ministère de l'Enseignement Recherche et de la Technologie) ne sont que 6% à envisager soutenir leur thèse en quatre années : c'est trois fois moins que les « entrants » qui ne bénéficient pas d'un financement ou des « entrants » de nationalité étrangère qui bénéficient d'un financement « étranger » (gouvernement d'origine surtout, UNESCO, entreprise du pays d'origine)

Tableau 9 : Année de soutenance prévue par les « entrants » 2009 selon le financement

Soutenance prévue en	Financement							Total
	Aucun	MERT	CIFRE	GOR*	Autres**	Europe	Etranger (hors UE)	
2010	3 9,4%	0 ,0%	0 ,0%	0 ,0%	5 25,0%	0 ,0%	0 ,0%	8 3,6%
2011	22 68,8%	72 91,1%	24 85,7%	29 96,7%	12 60,0%	8 80,0%	16 72,7%	183 82,8%
2012	6 18,8%	5 6,3%	4 14,3%	1 3,3%	3 15,0%	0 ,0%	4 18,2%	23 10,4%
Ne sait pas	1 3,1%	2 2,5%	0 ,0%	0 ,0%	0 ,0%	2 20,0%	2 9,1%	7 3,2%
Total	32 100,0%	79 100,0%	28 100,0%	30 100,0%	20 100,0%	10 100,0%	22 100,0%	221 100,0%

\* Grands Organismes de Recherche (CNRS, INSERM, INRA, CEA, ...)

\*\* Collectivités locales, fondations, écoles, ...

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

#### **II.4. Réalisation de la thèse en co-tutelle**

14% des « entrants » 2009 réalisent leur doctorat en co-tutelle ; ce sont les « entrants » de l'ED SPI qui réalisent le plus souvent leur doctorat en co-tutelle.

80% des « entrants » qui réalisent leur doctorat en co-tutelle sont de nationalité étrangère (24% des « entrants » de nationalité étrangère font leur doctorat en co-tutelle, contre 5% des « entrants » de nationalité française).

40% des doctorats préparés en co-tutelle le sont avec les pays du Maghreb.

Tableau 10 : Doctorat réalisé en co-tutelle par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Thèse en co-tutelle	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	7 11,3%	16 17,0%	2 9,5%	5 11,4%	30 13,6%
Non	55 88,7%	78 83,0%	19 90,5%	39 88,6%	191 86,4%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### III. Conditions financières de réalisation du doctorat

#### III.1. Recherche et obtention d'un financement

Globalement, 86% des « entrants » 2009 bénéficient d'un financement pour la réalisation de leur doctorat<sup>3</sup>.

Le bénéfice d'un financement dédié à la réalisation du doctorat varie fortement entre les ED du secteur scientifique d'une part et l'ED du secteur sciences humaines et sociales d'autre part : si, en effet, 90% à 100% des « entrants » des ED SMRE, SPI et Bio santé bénéficient d'un financement pour réaliser leur doctorat, cela n'est le cas que de la moitié des « entrants » de l'ED SESAM, lesquels sont près de 40% à avoir recherché un financement sans en avoir obtenu un.

Il semble que l'obtention (ou la garantie de l'obtention) d'un financement soit devenue une condition presque *sine qua non* pour pouvoir s'inscrire en doctorat au sein des laboratoires des ED scientifiques.

Alors que cela n'est pas le cas au sein des ED scientifiques, les « entrants » de nationalité étrangère bénéficient moins au sein de l'ED SESAM d'un financement pour réaliser leur doctorat que ceux de nationalité française (61% sont sans financement contre 36%).

La presque totalité des « entrants » qui n'ont pas recherché de financement sont des salariés, de l'Éducation Nationale surtout (enseignants du secondaire) ou de l'État.

Tableau 11 : recherche d'un financement par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Recherche d'un financement	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui et obtention	57 91,9%	89 94,7%	21 100,0%	23 51,1%	190 85,6%
Oui pas obtention	0 ,0%	2 2,1%	0 ,0%	17 37,8%	19 8,6%
Non	5 8,1%	3 3,2%	0 ,0%	5 11,1%	13 5,9%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	45 100,0%	222 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Le financement le plus souvent perçu est l'allocation du Ministère de l'Éducation Nationale : 36% des « entrants » en bénéficient (et 42% des seuls bénéficiaires d'un financement). La Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE<sup>4</sup>) est le second financement le plus souvent perçu par les « entrants » 2009 (13% de l'ensemble des « entrants » et 15% des seuls bénéficiaires).

C'est pour les « entrants » des ED SMRE que les financements sont les plus diversifiés (19 financements différents pour 57 bénéficiaires) ; a contrario, on ne compte que 3 types de financements pour les 22 « entrants » bénéficiaires de l'ED SESAM.

<sup>3</sup> On notera ici qu'en ce qui concerne le fait ou non de bénéficier d'un financement pour réaliser le doctorat, la variable du fichier scolarité renseigne très mal cet état (la légère sous représentation des « non boursiers » parmi les répondants à l'enquête ne pouvant expliquer l'importance des écarts constatés entre les données extraites du fichier scolarité et les données issues de l'enquête). L'extraction du fichier scolarité montre que 39% des « entrants » 2009 ne bénéficieraient pas d'un financement (contre 14% selon les données d'enquête). L'erreur importante constatée réduit considérablement (voire annule) la possibilité d'utiliser cette variable en ce qui concerne la population des doctorants.

<sup>4</sup> Pour plus de détails concernant le financement CIFRE : <http://www.anrt.asso.fr/index.jsp>.

Tableau 12 : obtention d'un financement par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Financement	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Aucun	5 8,1%	5 5,4%	0 .0%	21 48,8%	31 14,2%
MERT	22 35,5%	27 29,0%	13 61,9%	17 39,5%	79 36,1%
CIFRE	9 14,5%	11 11,8%	4 19,0%	4 9,3%	28 12,8%
GOR*	9 14,5%	19 20,4%	2 9,5%	0 .0%	30 13,7%
Autres**	10 16,1%	9 9,7%	0 .0%	0 .0%	19 8,7%
Europe	4 6,5%	6 6,5%	0 .0%	0 .0%	10 4,6%
Etranger (hors UE)	3 4,8%	16 17,2%	2 9,5%	1 2,3%	22 10,0%
Total	62 100,0%	93 100,0%	21 100,0%	43 100,0%	219 100,0%

\* Grands Organismes de Recherche (CNRS, INSERM, INRA, CEA, ...)

\*\* Collectivités locales, fondations, écoles, ...

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 13 : financement obtenu par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale  
- « entrants » bénéficiant d'un financement -

Financement	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
MERT	22 38,6%	27 30,7%	13 61,9%	17 77,3%	79 42,0%
CIFRE	9 15,8%	11 12,5%	4 19,0%	4 18,2%	28 14,9%
GOR*	9 15,8%	19 21,6%	2 9,5%	0 .0%	30 16,0%
Autres**	10 17,5%	9 10,2%	0 .0%	0 .0%	19 10,1%
Europe	4 7,0%	6 6,8%	0 .0%	0 .0%	10 5,3%
Etranger (hors UE)	3 5,3%	16 18,2%	2 9,5%	1 4,5%	22 11,7%
Total	57 100,0%	88 100,0%	21 100,0%	22 100,0%	188 100,0%

\* Grands Organismes de Recherche (CNRS, INSERM, INRA, CEA, ...)

\*\* Collectivités locales, fondations, écoles, ...

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les « entrants » 2009 qui ont réalisé un second cycle au sein d'une école (essentiellement d'ingénieurs) bénéficient tous d'un financement, contrairement à ceux qui ont réalisé un second cycle universitaire classique qui sont près d'un sur cinq à ne pas bénéficier d'un financement.

Tableau 14 : financement obtenu par les « entrants » 2009 selon le type de diplôme Bac+3 obtenu

Financement	Diplôme Bac+3				Total
	Licence	Ecole	Autre	Equivalence étrangère	
Aucun	21 18,8%	0 ,0%	3 25,0%	7 14,6%	31 14,1%
MERT	48 42,9%	19 39,6%	0 ,0%	13 27,1%	80 36,4%
CIFRE	11 9,8%	8 16,7%	4 33,3%	5 10,4%	28 12,7%
GOR*	16 14,3%	14 29,2%	0 ,0%	0 ,0%	30 13,6%
Autres**	9 8,0%	3 6,3%	1 8,3%	6 12,5%	19 8,6%
Europe	7 6,3%	2 4,2%	0 ,0%	1 2,1%	10 4,5%
Etranger (hors UE)	0 ,0%	2 4,2%	4 33,3%	16 33,3%	22 10,0%
Total	112 100,0%	48 100,0%	12 100,0%	48 100,0%	220 100,0%

\* Grands Organismes de Recherche (CNRS, INSERM, INRA, CEA, ...)

\*\* Collectivités locales, fondations, écoles, ...

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### **III.2. Statut de moniteur CIES**

Un « entrant » sur cinq environ est moniteur au sein du Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES). Les « entrants » de l'ED SPI ont le moins souvent un statut de moniteur CIES (14%), tandis que ceux de l'ED Bio santé sont ceux qui le sont le plus souvent devenus (38% mais l'effectif est faible).

Parmi les bénéficiaires d'une allocation MERT qui ne sont pas moniteurs CIES, sept sur dix déclarent ne pas avoir cherché à devenir moniteur CIES.

Les femmes ont deux fois plus souvent que les hommes le statut de moniteurs CIES (37% contre 19%); les « entrants » de nationalité française ont trois fois plus souvent que les « entrants » de nationalité étrangère le statut de moniteur CIES (37% contre 12%)

Tableau 15 : statut de moniteurs CIES des « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Moniteur CIES	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	17 27,4%	13 13,8%	8 38,1%	11 25,0%	49 22,2%
Non	45 72,6%	81 86,2%	13 61,9%	33 75,0%	172 77,8%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat – 2009

Parmi les « entrants » qui sont moniteurs CIES, près de 70% déclarent être entrés au CIES pour « voir s'ils sont, ou non, fait pour l'enseignement » et parce que le monitorat « constitue un plus pour devenir maître de conférences » ; 60% déclarent que c'est (aussi) pour « avoir un complément de revenu » ; 37% évoquent le « complément de formation ».

### **III.3. Montant du revenu alloué à la préparation du doctorat**

*N.B. : a été rajouté au financement éventuellement perçu le complément de revenu (270 euros nets par mois) attribué aux « entrants » qui sont également moniteurs du CIES.*

Parmi les « entrants » 2009 qui bénéficient d'un financement (et sont éventuellement moniteurs CIES), le revenu net mensuel moyen alloué à la réalisation du doctorat est de 1436 euros.

Ce revenu moyen est le plus élevé parmi les « entrants » des ED SESAM (1534 euros) et SMRE (1517 euros) et le moins élevé parmi les « entrants » de l'ED SPI (1351 euros).

Les « entrants » de nationalité française qui bénéficient d'un financement (et sont éventuellement moniteurs CIES) perçoivent un revenu net mensuel moyen alloué à la réalisation du doctorat égal à 1515 euros ; les « entrants » de nationalité étrangère qui bénéficient d'un financement (qui ne sont que 10% à être en plus moniteurs CIES, contre 33% des français) perçoivent un revenu net mensuel moyen alloué à la réalisation du doctorat égal à 1342 euros.

Les « entrants » 2009 qui bénéficient d'un financement portent un jugement favorable sur le montant du financement qu'ils perçoivent pour réaliser leur doctorat : 85% en effet juge « suffisant » ou « tout à fait suffisant » le montant perçu pour réaliser le doctorat.

Si le taux « d'entrants » qui jugent « tout à fait suffisant » le montant du financement perçu est le même que l'on soit de nationalité française ou étrangère (20%), les « entrants » de nationalité étrangère sont par contre deux fois plus nombreux à juger leur financement « insuffisant » (20% contre 10% des « entrants » français).

Tableau 16 : jugement des « entrants » 2009 sur le financement perçu selon l'école doctorale  
- « entrants » bénéficiant d'un financement -

Jugement ressources financières	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Tout à fait suffisant	14 29,8%	15 19,0%	0 ,0%	4 23,5%	33 20,4%
Suffisant	26 55,3%	49 62,0%	19 100,0%	10 58,8%	104 64,2%
Insuffisant	7 14,9%	15 19,0%	0 ,0%	3 17,6%	25 15,4%
Total	47 100,0%	79 100,0%	19 100,0%	17 100,0%	162 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### **III.4. Activité salariée exercée**

Un tiers des « entrants » 2009 exerce une activité salariée qui, dans 7 cas sur 10, correspond au monitorat CIES. Les « entrants » de l'ED SESAM sont les seuls qui exercent majoritairement (55%) une activité salariée, situation logique vu la part importante « d'entrants » qui ne bénéficient pas d'un financement pour réaliser le doctorat.

Tableau 17 : activité salariée des « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Activité salariée	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	20 32,3%	19 20,2%	8 38,1%	24 54,5%	71 32,1%
Non	42 67,7%	75 79,8%	13 61,9%	20 45,5%	150 67,9%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### **III.5. Statut de moniteur Doctorant-conseil<sup>5</sup>**

La majorité des « entrants » 2009 ne connaît pas le dispositif de monitorat doctorant conseil récemment mis en place (les « entrants » de l'ED Bio santé semblent avoir été davantage informés sur ce dispositif puisque 62% d'entre eux le connaissent, mais l'effectif de l'ED est faible). Ce taux de méconnaissance du dispositif s'explique sans doute en partie parce qu'il s'adresse, à Lille1, davantage aux doctorants de seconde et troisième années de doctorat.

Parmi les « entrants » qui connaissent « un peu » ou « tout à fait » le monitorat de doctorant conseil, un quart souhaite « absolument » y participer, la moitié le souhaite « peut-être », tandis que le dernier quart ne souhaite pas y participer.

Tableau 18 : connaissance monitorat de doctorant-conseil par les « entrants » 2009

Connaissance monitorat conseil	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Pas du tout	32 51,6%	63 67,0%	8 38,1%	31 70,5%	134 60,6%
Un peu	25 40,3%	24 25,5%	9 42,9%	10 22,7%	68 30,8%
Tout à fait	5 8,1%	7 7,4%	4 19,0%	3 6,8%	19 8,6%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

<sup>5</sup> Pour plus de détails sur le monitorat doctorant-conseil, voir : <http://cde.univ-lille1.fr/fileadmin/doc/monitorat-d-entreprise/MONITORAT-DOCTORANT.pdf>

## IV. Encadrement du doctorant

### IV.1. Le directeur de thèse

Si 42% des « entrants » 2009 déclarent avoir eux-mêmes choisi leur Directeur de thèse (« DT » dans certains des tableaux qui suivent), on observe que cela est avant tout le fait des « entrants » de l'ED SESAM qui sont près des deux tiers à avoir choisi leur Directeur de thèse. Pour les doctorants des ED scientifiques, SMRE et Bio-santé en particulier, le « choix » est le plus souvent imposé (par la nature du sujet peut-on penser).

Une remarque pour dire que la moitié des « entrants » dit savoir combien de doctorants sont suivis par leur directeur de thèse (des deux tiers des « entrants » de l'ED SMRE à moins d'un tiers des « entrants » de l'ED SESAM).

Tableau 19 : choix du Directeur de thèse par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Choix du Directeur de thèse	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Personnel	19	39	6	28	92
	31,1%	41,5%	28,6%	63,6%	41,8%
Imposé	33	31	11	2	77
	54,1%	33,0%	52,4%	4,5%	35,0%
Négocié	9	24	4	14	51
	14,8%	25,5%	19,0%	31,8%	23,2%
Total	61	94	21	44	220
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

68% des « entrants » 2009 déclarent discuter au moins une fois par semaine de leur doctorat avec leur directeur de thèse. Ce taux d'ensemble masque une différence importante entre les « entrants » de l'ED SESAM et ceux des ED scientifiques : les premiers ne sont qu'un tiers à discuter au moins une fois par semaine de leur doctorat avec leur directeur de thèse, tandis que cela est le cas des  $\frac{3}{4}$  au moins des « entrants » des ED scientifiques.

Ces différences importantes résultent bien sûr de la nature et du cadre des travaux de recherche nécessaires à l'avancée de la thèse : le travail en laboratoire explique par exemple que près de la moitié des « entrants » de l'ED SMRE discute de la thèse quotidiennement avec leur Directeur de thèse, tandis qu'ils sont, *a contrario*, près de 30% des « entrants » de l'ED SESAM à discuter de leur thèse avec leur Directeur moins d'une fois par mois (cela n'est le cas que de 5% des « entrants » des ED scientifiques).

Ces différences importantes résultent aussi du fait que les « entrants » de l'ED SESAM bénéficient sensiblement moins souvent d'un financement que les « entrants » des ED scientifiques et qu'ils sont donc plus nombreux à avoir des activités salariées non directement liées à doctorat. Parmi les seuls « entrants » de l'ED SESAM qui bénéficient d'un financement, le taux de rencontres hebdomadaires atteint 44% tandis que celui des rencontres « plus que mensuelles » diminue pour atteindre 17%.

Tableau 20 : fréquence des discussions avec le Directeur de thèse des « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Discussion avec DT sur la thèse	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Quotidiennes	28	23	8	1	60
	45,2%	24,5%	36,4%	2,3%	27,0%
Hebdomadaires	18	50	10	14	92
	29,0%	53,2%	45,5%	31,8%	41,4%
Mensuelles	11	18	2	16	47
	17,7%	19,1%	9,1%	36,4%	21,2%
Plus que mensuelles	5	3	2	13	23
	8,1%	3,2%	9,1%	29,5%	10,4%
Total	62	94	22	44	222
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les « entrants » des ED scientifiques sont deux fois plus souvent « très satisfaits » de la fréquence des discussions qu'ils ont avec leur Directeur de thèse que ne le sont les « entrants » de l'ED SESAM. Si un « entrant » sur dix des ED scientifiques sont « peu » ou « pas satisfaits » de la fréquence de leur discussion avec leur Directeur de thèse, cela est logiquement le cas de plus d'un « entrant » sur quatre de l'ED SESAM.

Tableau 21 : jugement porté par les « entrants » 2009 sur la fréquence des discussions avec le Directeur de thèse selon l'école doctorale

Jugement de la fréquence des discussions	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Très satisfaisantes	35	51	11	11	108
	56,5%	54,3%	52,4%	25,6%	49,1%
Satisfaisantes	23	28	10	21	82
	37,1%	29,8%	47,6%	48,8%	37,3%
Peu satisfaisantes	4	9	0	7	20
	6,5%	9,6%	,0%	16,3%	9,1%
Pas satisfaisantes	0	6	0	4	10
	,0%	6,4%	,0%	9,3%	4,5%
Total	62	94	21	43	220
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Sans être totale, la corrélation qui existe entre la fréquence des discussions avec le Directeur de thèse et le jugement porté sur cette fréquence est significative : plus les « entrants » discutent fréquemment avec leur Directeur de thèse et plus ils sont « très satisfaits » et, à l'inverse, moins ils discutent fréquemment et plus ils ne jugent « pas satisfaisantes » la fréquence de leurs discussions, montrant ainsi le besoin qui est le leur de rencontrer leur Directeur de thèse (en particulier peut-être au cours de la première année de thèse).

Tableau 22 : jugement porté par les « entrants » 2009  
selon la fréquence des discussions avec le Directeur de thèse

Jugement fréquence des discussions	Discussion avec le Directeur de thèse sur le doctorat				Total
	Quotidiennes	Hebdomadaires	Mensuelles	Plus que mensuelles	
Très satisfaisantes	45 75,0%	43 47,3%	19 39,6%	3 13,6%	110 49,8%
Satisfaisantes	12 20,0%	39 42,9%	20 41,7%	11 50,0%	82 37,1%
Peu satisfaisantes	3 5,0%	5 5,5%	5 10,4%	5 22,7%	18 8,1%
Pas satisfaisantes	0 ,0%	4 4,4%	4 8,3%	3 13,6%	11 5,0%
Total	60 100,0%	91 100,0%	48 100,0%	22 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les tableaux qui suivent nous montrent les formes d'investissement des Directeurs de thèse auprès des « entrants » 2009.

En ce qui concerne la recherche du financement, on observe une différence importante entre les « entrants » des ED scientifiques d'une part et ceux de l'ED SESAM pris globalement d'autre part : ces derniers sont presque la moitié à déclarer que leur Directeur de thèse n'a pas participé à la recherche d'un financement (parmi les seuls doctorants de l'ED SESAM qui bénéficient d'un financement, près de 60% déclarent que leur Directeur de thèse a « un peu » ou « beaucoup » (le plus souvent) participé à la recherche d'un financement). En ce qui concerne les « entrants » des ED scientifiques la situation est inverse : la (très) grande majorité des Directeurs de thèse ont « un peu » ou « beaucoup » (le plus souvent) participé à la recherche d'un financement.

Tableau 23 : participation du Directeur de thèse des « entrants » 2009  
à la recherche d'un financement selon l'école doctorale

DT : participe recherche du financement	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Beaucoup	40 64,5%	53 56,4%	19 90,5%	13 29,5%	125 56,6%
Un peu	7 11,3%	15 16,0%	0 ,0%	8 18,2%	30 13,6%
Non	10 16,1%	25 26,6%	2 9,5%	21 47,7%	58 26,2%
Non réponse	5 8,1%	1 1,1%	0 ,0%	2 4,5%	8 3,6%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

En ce qui concerne l'élaboration de la problématique, on constate, logiquement, que la très grande majorité des Directeurs de thèse a participé à l'élaboration de la problématique, même si, cette fois encore, il semble que cela soit un peu moins le cas pour les « entrants » de l'ED SESAM.

Tableau 24 : participation du Directeur de thèse des « entrants » 2009 à l'élaboration de la problématique du doctorat selon l'école doctorale

DT : participe élaboration de la problématique	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Beaucoup	43 69,4%	73 77,7%	15 71,4%	23 51,1%	154 69,4%
Un peu	11 17,7%	11 11,7%	6 28,6%	13 28,9%	41 18,5%
Non	0 ,0%	7 7,4%	0 ,0%	6 13,3%	13 5,9%
Non réponse	8 12,9%	3 3,2%	0 ,0%	3 6,7%	14 6,3%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	45 100,0%	222 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Parallèlement à l'élaboration de la problématique, 87% des Directeurs de thèse ont participé au travail de recherche bibliographique ; cela est particulièrement le cas pour les « entrants » de l'ED SPI.

Tableau 25 : participation du Directeur de thèse des « entrants » 2009 à l'établissement de la bibliographie selon l'école doctorale

DT : fourni pistes bibliographiques	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Beaucoup	27 43,5%	61 64,9%	6 28,6%	14 31,1%	108 48,6%
Un peu	25 40,3%	24 25,5%	13 61,9%	24 53,3%	86 38,7%
Non	5 8,1%	9 9,6%	2 9,5%	5 11,1%	21 9,5%
Non réponse	5 8,1%	0 ,0%	0 ,0%	2 4,4%	7 3,2%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	45 100,0%	222 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

La question de la future insertion professionnelle n'étant sans doute pas une préoccupation majeure en début de doctorat pour les « entrants », comme pour leurs Directeurs de thèse, on constate ici que des différents cas observés, la réflexion sur la future insertion professionnelle est le point qui mobilise le moins les Directeurs de thèse. C'est auprès des « entrants » de l'ED SPI que la question de l'insertion professionnelle est la plus souvent « beaucoup » évoquée en début de doctorat par les Directeurs de thèse.

Tableau 26 : participation du Directeur de thèse des « entrants » 2009  
à la réflexion sur l'avenir professionnel selon l'école doctorale

DT : propose réflexion sur avenir professionnel	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Beaucoup	13 21,0%	32 34,0%	4 18,2%	8 18,6%	57 25,8%
Un peu	22 35,5%	25 26,6%	8 36,4%	11 25,6%	66 29,9%
Non	22 35,5%	37 39,4%	10 45,5%	21 48,8%	90 40,7%
Non réponse	5 8,1%	0 ,0%	0 ,0%	3 7,0%	8 3,6%
Total	62 100,0%	94 100,0%	22 100,0%	43 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Si 71% des « entrants » déclarent avoir, en plus de leur Directeur de thèse, un co-encadrant officiel (connu), cela est surtout le cas des « entrants » des ED scientifiques qui ont très majoritairement un co-encadrant (80% des « entrants » des ED scientifiques contre 32% de ceux de l'ED SESAM).

En plus de leur Directeur de thèse et, éventuellement, de leur co-encadrant, 21% des « entrants » déclarent avoir un co-encadrant « officieux » ; cette situation existe significativement pour les « entrants » des ED SMRE et SPI.

Tableau 27 : co-encadrement officiel de la thèse des « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Co encadrant officiel	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	54 87,1%	71 75,5%	17 81,0%	14 31,8%	156 70,6%
Non	8 12,9%	23 24,5%	4 19,0%	30 68,2%	65 29,4%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 28 : co-encadrement officieux de la thèse des « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Co encadrant officieux	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	17 27,4%	24 25,5%	2 9,5%	3 6,8%	46 20,8%
Non	45 72,6%	70 74,5%	19 90,5%	41 93,2%	175 79,2%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

## IV.2. Le laboratoire d'accueil

Plus de la moitié des « entrants » 2009 déclare être parfaitement intégrée à leur laboratoire d'accueil au moment de l'enquête (début 2009) ; cela est en fait le cas de 61% des « entrants » des ED scientifiques contre, seulement, 16% de ceux de l'ED SESAM. Cette différence importante s'explique bien sûr par la différence qui existe entre le développement des travaux d'une thèse dans le domaine scientifique (travaux qui nécessitent souvent du matériel, de la logistique,...) et ceux d'une thèse dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Sur le plan matériel :

- 49% des « entrants » des ED scientifiques disposent, au sein de leur laboratoire, d'un bureau (mobilier) personnel ; cela n'est le cas que de 21% des « entrants » de l'ED SESAM.

- 89% des « entrants » des ED scientifiques disposent, au sein de leur laboratoire, d'un ordinateur personnel, contre 30% des « entrants » de l'ED SESAM.

Tableau 29 : jugement de leur intégration dans le laboratoire par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Intégration au laboratoire	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Parfaite	37	53	17	7	114
	59,7%	57,0%	81,0%	15,9%	51,8%
En partie	23	35	4	24	86
	37,1%	37,6%	19,0%	54,5%	39,1%
Pas intégré	2	5	0	13	20
	3,2%	5,4%	,0%	29,5%	9,1%
Total	62	93	21	44	220
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les graphes des pages suivantes permettent de voir le taux de jugements positifs portés par les « entrants » sur différents aspects de leur laboratoire. On notera en particulier que :

- les « entrants » de l'ED SMRE plébiscitent le niveau des chercheurs titulaires (87% de jugements positifs), tandis qu'ils n'apprécient pas la qualité des locaux (29% de jugements positifs) ;

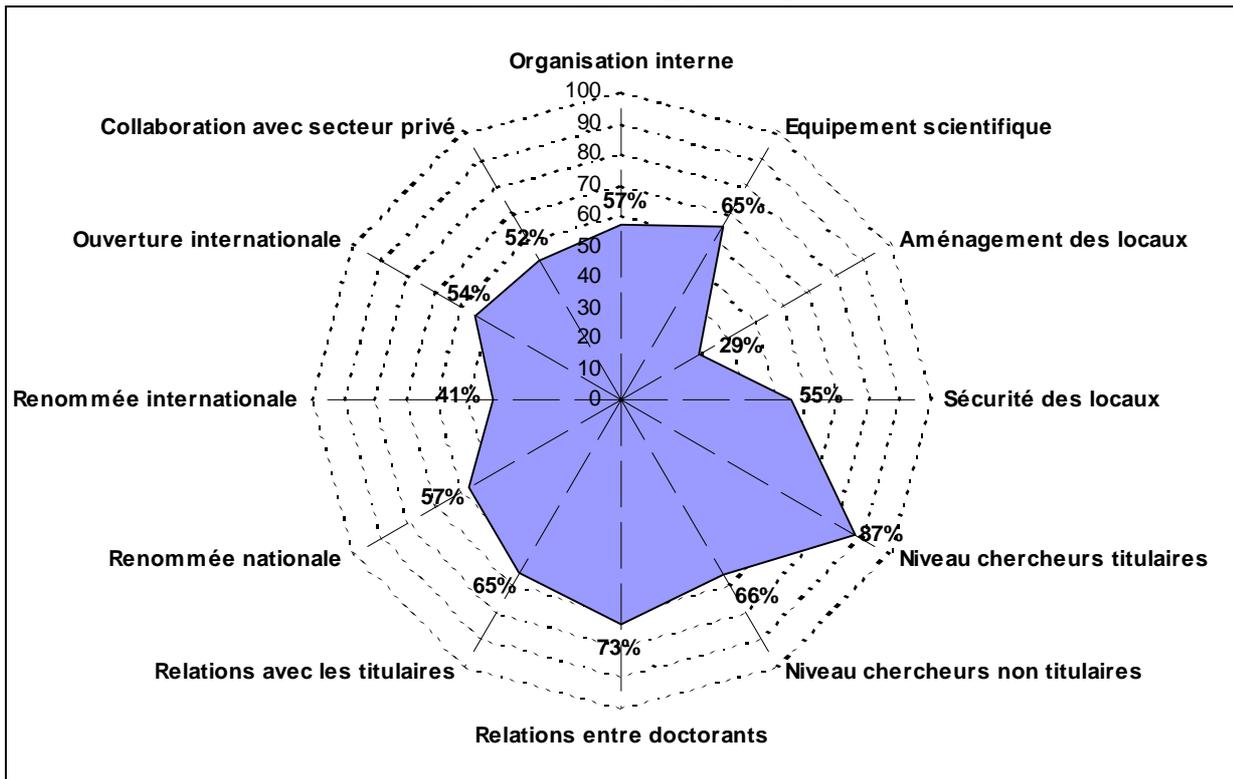
- les « entrants » de l'ED SPI plébiscitent également le niveau des chercheurs titulaires (78% de jugements positifs), tandis qu'ils jugent moyennement la renommée internationale de leur laboratoire et son niveau de collaboration avec le secteur privé (respectivement 47% et 46% de jugements positifs) ;

- les « entrants » de l'ED Bio santé plébiscitent les relations entre doctorants (81% de jugements positifs), tandis qu'ils jugent mal la renommée internationale de leur laboratoire (27% de jugements positifs) ;

- les « entrants » de l'ED SESAM sont globalement beaucoup moins satisfaits<sup>6</sup> : il ne jugent que moyennement le niveau des chercheurs titulaires (46% de jugements positifs), tandis qu'ils jugent mal le niveau de collaboration avec le secteur privé (14% de jugements positifs) ainsi que la renommée internationale de leur laboratoire (13% de jugements positifs).

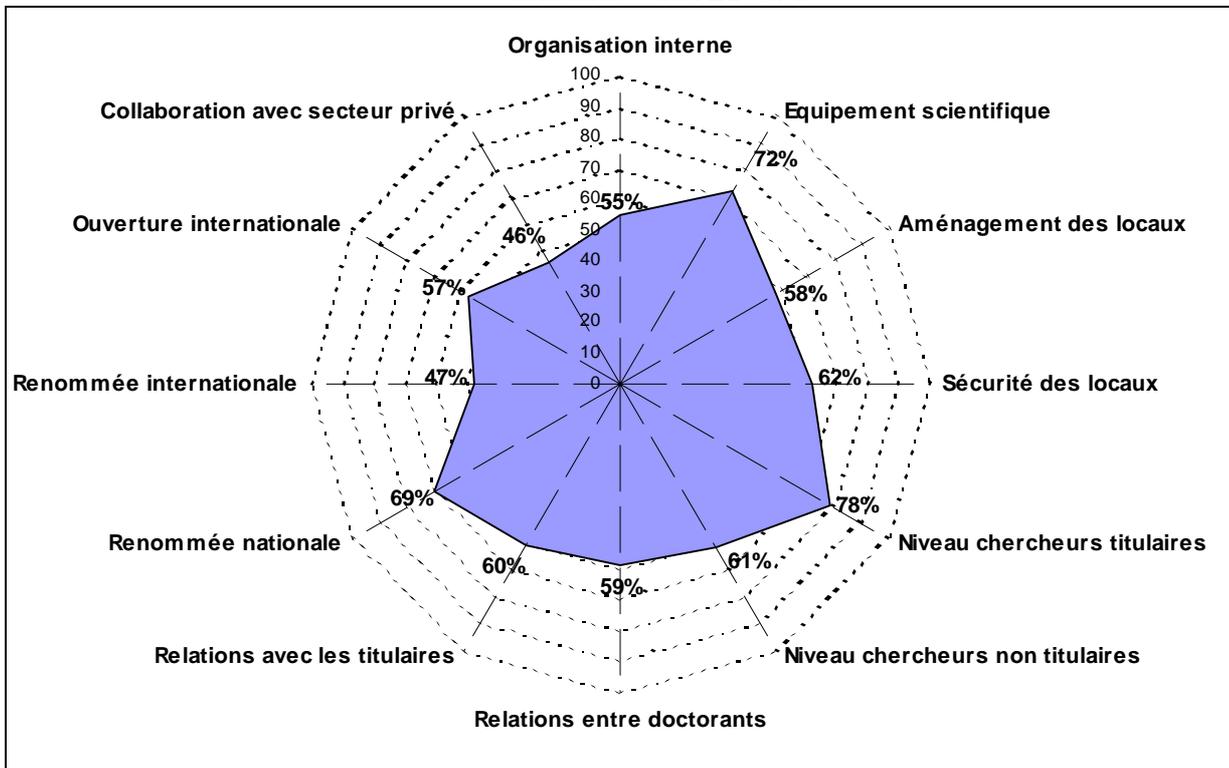
<sup>6</sup> Les taux moyens de jugements positifs sont de 60% pour les « entrants » de l'ED SPI, 58% pour les « entrants » de l'ED SMRE, 49% pour les « entrants » de l'ED Bio santé et 29% pour les « entrants » de l'ED SESAM.

Graphe n°1 : jugement positif porté sur différents aspects du laboratoire d'accueil  
 - « entrants » de l'ED SMRE -



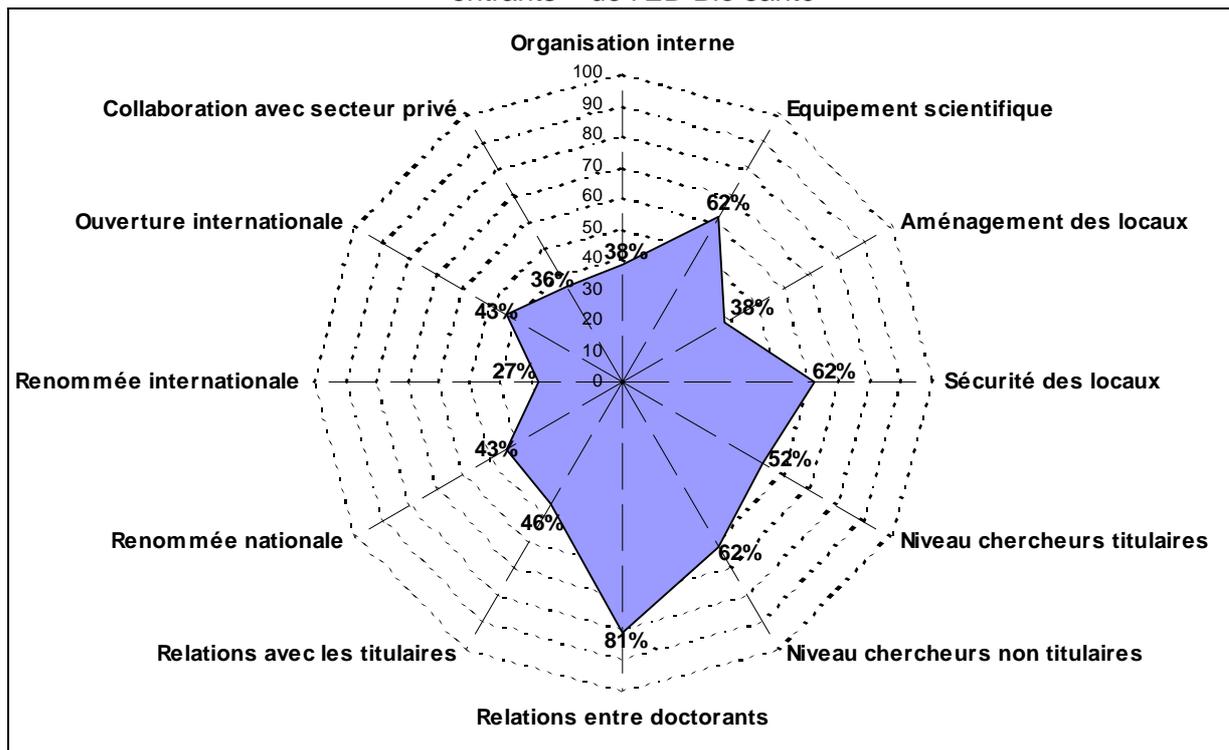
Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Graphe n°2 : jugement positif porté sur différents aspects du laboratoire d'accueil  
 - « entrants » de l'ED SPI -



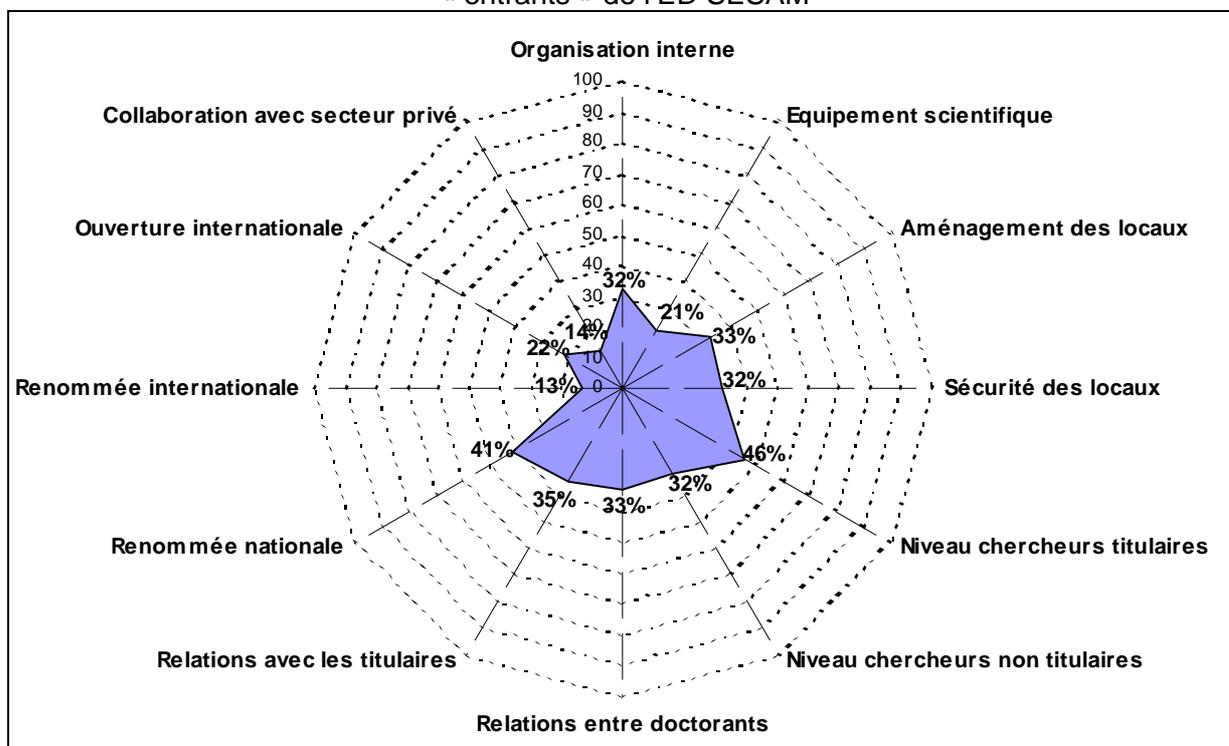
Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Graphe n°3 : jugement positif porté sur différents aspects du laboratoire d'accueil  
 - « entrants » de l'ED Bio santé -



Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Graphe n°4 : jugement positif porté sur différents aspects du laboratoire d'accueil  
 - « entrants » de l'ED SESAM -



Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

N.B. : les jugements portés par les seuls bénéficiaires d'un financement ne font pas évoluer les graphes des ED SMRE, SPI et Bio-santé. Les jugements des doctorants de l'ED SESAM qui bénéficient d'un financement (N=23) se différencient significativement des jugements d'ensemble en matière de relations entre les doctorants (48% de jugements positifs), de relations avec les titulaires (57% de jugements positifs) et d'organisation interne du laboratoire (44% de jugements positifs).

### IV.3. L'école doctorale

Les « entrants » 2009 attribuent d'abord (ils sont 68% à le penser) à leur école doctorale le rôle de proposer des formations complémentaires à celles reçues dans le cadre de leur cursus antérieur. Ce rôle est toujours le plus cité au sein des ED scientifiques et est le second (à 55%) attribué par les « entrants » de l'ED SESAM qui lui attribuent d'abord (57%) l'organisation des échanges scientifiques.

Tableau 30 : rôle assigné à l'école doctorale par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Rôle assigné	ED	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	Total
Sélectionne les doctorants		19%	25%	19%	39%	25%
Organise attribution des allocations		45%	38%	43%	46%	42%
Veille application Charte des thèses		57%	51%	43%	30%	48%
Organise échanges scientifiques		47%	50%	62%	57%	52%
Contribue à la mobilité des doctorants		42%	37%	48%	25%	37%
Propose des formations complémentaires		65%	75%	81%	55%	68%
Aide à l'insertion professionnelle		58%	52%	38%	41%	50%
Médiation si conflit avec Directeur de thèse		45%	36%	52%	34%	40%
Favorise esprit d'appartenance à l'ED		16%	26%	19%	41%	25%
Effectif		62	94	21	44	221

Exemple de lecture du tableau : 19% des « entrants » de l'ED SMRE pensent que l'ED « sélectionne les doctorants », 45% pensent qu'elle « organise l'attribution des allocations de recherche », 57% qu'elle veille à l'application de la Charte des thèses, etc...

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat – 2009

77% des « entrants » 2009 considèrent comme « importante » ou « très importante » le rôle de leur école doctorale ; l'ED SPI est la seule au sein de laquelle on trouve des « entrants » (10%) qui la jugent « pas importante ».

Tableau 31 : jugement de l'importance de l'école doctorale par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Jugement importance de l'école doctorale	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Très important	8 12,9%	27 29,0%	4 19,0%	11 25,0%	50 22,7%
Important	39 62,9%	43 46,2%	13 61,9%	24 54,5%	119 54,1%
Peu important	15 24,2%	14 15,1%	4 19,0%	9 20,5%	42 19,1%
Pas important	0 ,0%	9 9,7%	0 ,0%	0 ,0%	9 4,1%
Total	62 100,0%	93 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	220 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les « entrants » 2009 connaissent dans leur grande majorité (voir dans leur totalité pour les « entrants » de l'ED Bio santé mais l'effectif est faible) le Directeur de leur école doctorale.

Tableau 32 : connaissance du Directeur de l'école doctorale par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Connaissance du nom du directeur de l'ED	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	50 80,6%	66 70,2%	21 100,0%	34 77,3%	171 77,4%
Non	12 19,4%	28 29,8%	0 0,0%	10 22,7%	50 22,6%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

## V. Projets professionnels

### V.1. L'information reçue en matière d'insertion professionnelle

La majorité (62%) des « entrants » en doctorat en 2009/2010 n'a pas cherché d'information concernant l'insertion professionnelle des docteurs qui ont obtenu le doctorat qu'eux-mêmes préparent. Cela est dû au fait que les  $\frac{3}{4}$  des personnes qui souhaitent devenir maîtres de conférences n'ont pas cherché à avoir d'information sur les débouchés professionnels du doctorat qu'ils préparent.

Dans l'ensemble, 80% de ceux qui ont cherché à avoir une information concernant l'insertion professionnelle des promotions passées de docteurs l'ont très majoritairement trouvée (mais ils sont moins majoritaires à être dans ce cas parmi les « entrants » de l'ED SPI).

Tableau 33 : information reçue ou non par les « entrants » 2009 concernant l'insertion professionnelle des docteurs selon l'école doctorale

Information reçue sur insertion professionnelle	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	23 37,7%	19 20,2%	10 47,6%	14 32,6%	66 30,1%
Oui mais pas trouvé	1 1,6%	14 14,9%	2 9,5%	1 2,3%	18 8,2%
Pas cherché	37 60,7%	61 64,9%	9 42,9%	28 65,1%	135 61,6%
Total	61 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	43 100,0%	219 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Dans la majorité (55%) des cas, l'information reçue en matière de débouchés professionnels émane du laboratoire d'accueil et (dans une moindre mesure : 34%) du Directeur de thèse.

## **V.2. Le projet professionnel au moment de l'inscription en doctorat**

84% des « entrants » en doctorat en 2009/2010 déclarent qu'ils avaient un projet professionnel au moment de leur inscription en doctorat ; ce projet était précis pour 38 % des « entrants ». Les différences observées entre les ED ne sont pas significatives sur le plan statistique.

Tableau 34 : projet professionnel des « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Projet professionnel	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Précis	22	32	13	17	84
	34,9%	34,0%	61,9%	38,6%	37,8%
Peu précis	32	45	6	20	103
	50,8%	47,9%	28,6%	45,5%	46,4%
Pas de projet	9	17	2	7	35
	14,3%	18,1%	9,5%	15,9%	15,8%
Total	63	94	21	44	222
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les tableaux des pages suivantes nous montrent que :

- les femmes qui « entrent » en doctorat à Lille1 en 2008/2009 se sont, un peu plus souvent que les hommes, inscrites en doctorat sans avoir de projet professionnel : une sur cinq contre un peu plus d'un sur dix ;

- les « entrants » de nationalité étrangère se sont, un peu plus souvent que les « entrants » français, inscrits en doctorat sans avoir de projet professionnel mais les écarts observés sont très faibles ;

- les « entrants » titulaires d'un diplôme d'école d'ingénieurs (ou de commerce pour quelques uns) se sont, un peu plus souvent que les autres « entrants », inscrits en doctorat sans avoir de projet professionnel : un quart d'entre eux n'avait pas de projet professionnel au moment de leur inscription ;

- les « entrants » qui ne bénéficient pas d'un financement sont ceux qui se sont le plus souvent inscrits en doctorat sans avoir de projet professionnel (23%) ; a contrario, ceux qui bénéficient d'une allocation MERT se sont le moins souvent (8%) inscrits en doctorat sans avoir de projet professionnel (parmi les catégories de financement significatives en terme d'effectif).

Tableau 35 : projet professionnel des « entrants » 2009 selon le sexe

Projet professionnel	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Précis	56	28	84
	40,3%	34,6%	38,2%
Peu précis	66	36	102
	47,5%	44,4%	46,4%
Pas de projet	17	17	34
	12,2%	21,0%	15,5%
Total	139	81	220
	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 36 : projet professionnel des « entrants » 2009 selon la nationalité

Projet professionnel	Nationalité regroupée		Total
	Française	Etrangère	
Précis	49	35	84
	41,5%	34,3%	38,2%
Peu précis	47	55	102
	39,8%	53,9%	46,4%
Pas de projet	22	12	34
	18,6%	11,8%	15,5%
Total	118	102	220
	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 37 : projet professionnel des « entrants » 2009 selon le diplôme Bac+5

Projet professionnel	Diplôme Bac+5				Total
	DEA / Master recherche	Ecole ingénieur / commerce	DESS / Master pro	Autre et inconnu	
Précis	39	19	11	15	84
	36,1%	38,8%	36,7%	46,9%	38,4%
Peu précis	53	18	14	16	101
	49,1%	36,7%	46,7%	50,0%	46,1%
Pas de projet	16	12	5	1	34
	14,8%	24,5%	16,7%	3,1%	15,5%
Total	108	49	30	32	219
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 38 : projet professionnel des « entrants » 2009 selon le financement

Financement	Projet professionnel			Total
	Précis	Peu précis	Pas de projet	
Aucun	8 26,7%	15 50,0%	7 23,3%	30 100,0%
MERT	26 32,9%	46 58,2%	7 8,9%	79 100,0%
CIFRE	15 53,6%	8 28,6%	5 17,9%	28 100,0%
GOR*	14 45,2%	13 41,9%	4 12,9%	31 100,0%
Autres**	7 35,0%	7 35,0%	6 30,0%	20 100,0%
Europe	5 50,0%	5 50,0%	0 0,0%	10 50,0%
Etrangère	10 43,5%	8 34,8%	5 21,7%	23 100,0%
Total	85 38,5%	102 46,2%	34 15,4%	221 100,0%

\* Grands Organismes de Recherche (CNRS, INSERM, INRA, CEA, ...)

\*\* Collectivités locales, fondations, écoles, ...

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### **V.3. Profession envisagée au moment de l'inscription en doctorat**

Quand une profession et une seule est souhaitée au moment de l'inscription en doctorat (par 55% des « entrants »), c'est celle de Maître de conférences qui est la plus souvent citée par les « entrants » en 2009/2010 : un doctorants sur cinq exprime ce seul et unique vœu professionnel. Les professions de « chercheur du secteur public » et de « cadre et ingénieur du secteur privé » viennent ensuite de manière égale (15% environ).

Si on cumule les souhaits uniques et multiples, on constate que :

- les « entrants » de l'ED SMRE sont 44% à envisager de devenir « chercheur dans le secteur public », 37% à devenir « cadre ou ingénieur en entreprise » et 27% à envisager de devenir « Maîtres de conférences » ;

- les « entrants » de l'ED SPI sont 44% à envisager de devenir « Maîtres de conférences », 34% à devenir « cadre ou ingénieur en entreprise » et 28% à envisager de devenir « chercheur dans le secteur public »

- les « entrants » de l'ED Bio santé sont 55% à envisager de devenir « chercheur dans le secteur public », 36% à envisager de devenir « Maîtres de conférences » et 36% également à devenir « cadre ou ingénieur en entreprise » ;

- les « entrants » de l'ED SESAM sont 57% à envisager de devenir « Maîtres de conférences », 25% à envisager de devenir « chercheur dans le secteur public » et 18% à devenir « cadre ou ingénieur en entreprise ».

Globalement, parmi les « entrants » en doctorat qui ont un projet professionnel au moment de leur inscription, 41% envisagent de devenir « Maîtres de conférences », 34% « chercheur dans le secteur public » et 32% « cadre ou ingénieur en entreprise ». Un « entrant » souhaite avoir un statut « d'indépendant »...

Tableau 39 : type de projet professionnel des « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Type de projet professionnel	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Pas de projet	9 14,5%	17 18,1%	2 9,1%	7 15,9%	35 15,8%
Maître de conférences	10 16,1%	20 21,3%	2 9,1%	14 31,8%	46 20,7%
Maître de conférences ou chercheur du secteur public	6 9,7%	8 8,5%	4 18,2%	9 20,5%	27 12,2%
Maître de conférences ou professeur agrégé	0 ,0%	2 2,1%	0 ,0%	1 2,3%	3 1,4%
Maître de conférences ou Ingénieur entreprise	1 1,6%	11 11,7%	2 9,1%	1 2,3%	15 6,8%
Chercheur du secteur public	14 22,6%	11 11,7%	6 27,3%	2 4,5%	33 14,9%
Professeur agrégé	0 ,0%	1 1,1%	0 ,0%	3 6,8%	4 1,8%
Professeur certifié ou des écoles	0 ,0%	2 2,1%	0 ,0%	0 ,0%	2 ,9%
Cadre et Ingénieur en entreprise	14 22,6%	14 14,9%	0 ,0%	7 15,9%	35 15,8%
Chercheur du secteur public ou ingénieur entreprise	7 11,3%	7 7,4%	2 9,1%	0 ,0%	16 7,2%
Chercheur en entreprise	1 1,6%	0 ,0%	4 18,2%	0 ,0%	5 2,3%
Indépendant	0 ,0%	1 1,1%	0 ,0%	0 ,0%	1 ,5%
Total	62 100,0%	94 100,0%	22 100,0%	44 100,0%	222 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les tableaux de la page suivante nous fournissent les types de projet professionnel des « entrants » 2008/2009 selon le sexe et la nationalité.

- Au moment de leur inscription en doctorat, les hommes souhaitent davantage que les femmes devenir « Maîtres de conférences » (24% des hommes contre 16% des femmes n'émettent que ce seul souhait et 45% des hommes contre 35% des femmes envisagent d'exercer cette profession ou une autre – cumul des taux des lignes 2, 3, 4 et 5 du tableau) ; hommes et femmes souhaitent devenir « chercheur dans le secteur public » ou « cadre ou ingénieur en entreprise » dans les mêmes proportions (15% environ en souhait unique et 33% en éventualités cumulées).

- Au moment de leur inscription en doctorat, les « entrants » de nationalité étrangère souhaitent davantage que les « entrants » français devenir « Maîtres de conférences » (32% contre 12% n'émettent que ce souhait, tandis que 54% contre 31% envisagent d'exercer cette profession – cumul des taux des lignes 2, 3, 4 et 5 du tableau) ; quant il s'agit d'un souhait unique seuls 10% des « entrants » de nationalité étrangère souhaitent devenir « cadre ou ingénieur en entreprise » contre 21% des « entrants » français.

Tableau 40 : type de projet professionnel des « entrants » 2009 selon le sexe

Type de projet professionnel	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Pas de projet	12,2%	21,0%	15,5%
Maître de conférences	23,7%	16,0%	20,9%
Maître de conférences ou chercheur du secteur public	10,8%	14,8%	12,3%
Maître de conférences ou professeur agrégé	2,2%	,0%	1,4%
Maître de conférences ou Ingénieur entreprise	8,6%	3,7%	6,8%
Chercheur du secteur public	15,1%	13,6%	14,5%
Professeur agrégé	2,2%	1,2%	1,8%
Professeur certifié ou des écoles	1,4%	,0%	,9%
Cadre et Ingénieur en entreprise	15,8%	14,8%	15,5%
Chercheur du secteur public ou ingénieur entreprise	7,2%	8,6%	7,7%
Chercheur en entreprise	,0%	6,2%	2,3%
Indépendant	,7%	,0%	,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 41 : type de projet professionnel des « entrants » 2009 selon la nationalité

Type de projet professionnel	Nationalité regroupée		Total
	Française	Etrangère	
Pas de projet	18,8%	11,9%	15,6%
Maître de conférences	12,0%	31,7%	21,1%
Maître de conférences ou chercheur du secteur public	15,4%	7,9%	11,9%
Maître de conférences ou professeur agrégé	,0%	3,0%	1,4%
Maître de conférences ou Ingénieur entreprise	3,4%	10,9%	6,9%
Chercheur du secteur public	17,1%	11,9%	14,7%
Professeur agrégé	,9%	3,0%	1,8%
Professeur certifié ou des écoles	,0%	2,0%	,9%
Cadre et Ingénieur en entreprise	20,5%	9,9%	15,6%
Chercheur du secteur public ou ingénieur entreprise	6,8%	7,9%	7,3%
Chercheur en entreprise	4,3%	,0%	2,3%
Indépendant	,9%	,0%	,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les tableaux de la page suivante nous fournissent les types de projet professionnel des « entrants » 2008/2009 selon le diplôme Bac+5 et le financement.

- Au moment de leur inscription en doctorat, les « entrants » titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche (sans diplôme d'écoles par ailleurs) sont ceux qui souhaitent le plus souvent devenir « Maîtres de conférences » (26% en souhait unique et 48% envisagent en souhaits cumulés) ; les titulaires d'un diplôme d'école (ingénieurs essentiellement) sont ceux qui souhaitent le plus souvent devenir « cadre ou ingénieur en entreprise » (32% en souhait unique et 56% en souhaits cumulés). ; les titulaires d'un DESS ou d'un Master pro présentent un profil intermédiaire 39% envisagent de devenir « Maîtres de conférences », 36% « chercheur dans le secteur public » et 39% « cadre ou ingénieur en entreprise ».

- Les « entrants » qui bénéficient d'une allocation MERT ainsi que ceux qui ne bénéficient pas d'un financement sont ceux qui souhaitent le plus souvent devenir « Maîtres de conférences » (respectivement 20% et 24% en souhait unique, et 47% et 45% en souhaits cumulés). Les « entrants » qui bénéficient d'une allocation MERT souhaitent autant devenir

« Maîtres de conférences » que « chercheur dans le secteur public » (20% et 18% en vœu unique, 47% et 42% en souhaits cumulés).

On note (mais l'effectif est de 28 personnes) que les « entrants » qui bénéficient d'un financement CIFRE sont, assez logiquement, ceux qui souhaitent le plus devenir « cadre ou ingénieur en entreprise » : 39% en vœu unique et 54% en souhaits cumulés.

Tableau 42 : type de projet professionnel des « entrants » 2009 selon le diplôme Bac+5

Type de projet professionnel	Diplôme Bac+5				Total
	DEA / Master recherche	Ecole ingénieurs / commerce	DESS / Master pro	Autre et inconnu	
Pas de projet	14,8%	15,9%	27,8%	3,1%	15,5%
Maître de conférences	25,9%	6,8%	5,6%	43,8%	21,4%
Maître de conférences ou chercheur du secteur public	13,9%	9,1%	22,2%	,0%	12,3%
Maître de conférences ou professeur agrégé	1,9%	,0%	2,8%	,0%	1,4%
Maître de conférences ou Ingénieur entreprise	6,5%	9,1%	8,3%	6,3%	7,3%
Chercheur du secteur public	20,4%	9,1%	,0%	18,8%	14,5%
Professeur agrégé	,9%	,0%	2,8%	3,1%	1,4%
Professeur certifié ou des écoles	1,9%	,0%	,0%	,0%	,9%
Cadre et Ingénieur en entreprise	8,3%	31,8%	16,7%	15,6%	15,5%
Chercheur du secteur public ou ingénieur entreprise	2,8%	11,4%	13,9%	9,4%	7,3%
Chercheur en entreprise	2,8%	4,5%	,0%	,0%	2,3%
Indépendant	,0%	2,3%	,0%	,0%	,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 43 : type de projet professionnel des « entrants » 2009 selon le financement

Type de projet professionnel	Financement							Total
	Aucun	MERT	CIFRE	GOR*	Autres**	Europe	Etrangère	
Pas de projet	24,1%	8,9%	17,9%	13,3%	31,6%	,0%	21,7%	15,6%
Maître de conférences	24,1%	20,3%	17,9%	16,7%	10,5%	20,0%	43,5%	21,6%
Maître de conférences ou chercheur du secteur public	13,8%	17,7%	,0%	13,3%	15,8%	10,0%	,0%	11,9%
Maître de conférences ou Ingénieur entreprise	3,4%	8,9%	7,1%	3,3%	5,3%	,0%	8,7%	6,4%
Maître de conférences ou professeur agrégé	3,4%	,0%	,0%	,0%	,0%	20,0%	,0%	1,4%
Chercheur du secteur public	,0%	17,7%	10,7%	20,0%	,0%	30,0%	26,1%	14,7%
Professeur agrégé	3,4%	1,3%	,0%	3,3%	,0%	,0%	,0%	1,4%
Professeur certifié ou des écoles	,0%	2,5%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,9%
Cadre et Ingénieur en entreprise	24,1%	10,1%	39,3%	16,7%	10,5%	20,0%	,0%	16,1%
Chercheur du secteur public ou ingénieur entreprise	3,4%	6,3%	7,1%	13,3%	21,1%	,0%	,0%	7,3%
Chercheur en entreprise	,0%	5,1%	,0%	,0%	5,3%	,0%	,0%	2,3%
Indépendant	,0%	1,3%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

#### **V.4. Secteur d'emploi envisagé au moment de l'inscription en doctorat**

Logiquement puisqu'il concerne les professions de Maître de conférences et de chercheur des grands organismes de recherche, le secteur public est celui qui est le plus souvent souhaité au moment de l'inscription en doctorat par les « entrants » : 40% le citent en souhait unique et les deux tiers l'envisagent.

Les réponses des « entrants » des différentes écoles doctorales sont assez proches

Tableau 44 : secteur d'emploi envisagé par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Secteur d'emploi souhaité	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Tous secteurs envisagés	8 12,9%	15 15,8%	2 9,1%	7 15,9%	32 14,3%
Public	21 33,9%	39 41,1%	10 45,5%	20 45,5%	90 40,4%
Public ou privé	7 11,3%	9 9,5%	2 9,1%	4 9,1%	22 9,9%
Privé	12 19,4%	10 10,5%	6 27,3%	4 9,1%	32 14,3%
Associatif	0 ,0%	0 ,0%	0 ,0%	2 4,5%	2 ,9%
Indécis et non réponse	14 22,6%	22 23,2%	2 9,1%	7 15,9%	45 20,2%
Total	62 100,0%	95 100,0%	22 100,0%	44 100,0%	223 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les tableaux de la page suivante nous fournissent les souhaits émis par les « entrants » 2008/2009 en matière de secteur d'emploi selon plusieurs variables.

Les femmes sont davantage que les hommes indécises en matière de secteur d'activité : 44% d'entre elles ne prononcent pas de souhait (« tous secteurs envisagés » + « indécis et non réponse ») contre 29% des hommes.

Les « entrants » de nationalité étrangère n'envisagent presque jamais de travailler dans le seul secteur privé (5% contre 23% des « entrants » français).

Les « entrants » titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche (sans diplôme d'école) envisagent très peu de travailler dans le seul secteur privé comparativement aux diplômés d'écoles (d'ingénieurs essentiellement) : respectivement 11% contre 34% ; à l'inverse, les « entrants » diplômés d'écoles envisagent très peu de travailler dans le seul secteur public comparativement aux titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche : respectivement 18% contre 50%.

Les « entrants » qui ne bénéficient pas d'un financement pour réaliser leur doctorat sont ceux qui envisagent le plus de travailler dans l'un ou l'autre des secteurs d'emploi (27% d'entre eux). Les « entrants » qui bénéficient d'une allocation MERT sont ceux qui souhaitent le plus ne travailler que dans le secteur public (48%), ce qui est logique étant donné leur projet professionnel.

Tableau 45 : secteur d'emploi envisagé par les « entrants » 2009 selon le sexe

Secteur d'emploi souhaité	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Tous secteurs envisagés	12,8%	16,9%	14,3%
Public	45,4%	31,3%	40,2%
Public ou privé	11,3%	7,2%	9,8%
Privé	14,2%	15,7%	14,7%
Associatif	,0%	2,4%	,9%
Indécis et non réponse	16,3%	26,5%	20,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 46 : secteur d'emploi envisagé par les « entrants » 2009 selon la nationalité

Secteur d'emploi souhaité	Nationalité regroupée		Total
	Française	Etrangère	
Tous secteurs envisagés	11,7%	17,6%	14,4%
Public	34,2%	48,0%	40,5%
Public ou privé	6,7%	12,7%	9,5%
Privé	22,5%	4,9%	14,4%
Associatif	1,7%	,0%	,9%
Indécis et non réponse	23,3%	16,7%	20,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 47 : secteur d'emploi envisagé par les « entrants » 2009 selon le diplôme Bac+5

Secteur d'emploi souhaité	Diplôme Bac+5				Total
	DEA / Master recherche	Ecole ingénieurs / commerce	DESS / Master pro	Autre et inconnu	
Tous secteurs envisagés	11,9%	15,9%	11,1%	24,2%	14,4%
Public	49,5%	18,2%	19,4%	60,6%	40,1%
Public ou privé	3,7%	20,5%	13,9%	12,1%	9,9%
Privé	11,0%	34,1%	11,1%	3,0%	14,4%
Associatif	,0%	,0%	5,6%	,0%	,9%
Indécis et non réponse	23,9%	11,4%	38,9%	,0%	20,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 48 : secteur d'emploi envisagé par les « entrants » 2009 selon le financement

Secteur d'emploi souhaité	Financement							Total
	Aucun	MERT	CIFRE	GOR*	Autres**	Europe	Etrangère	
Tous secteur envisagés	26,7%	9,9%	17,2%	13,3%	21,1%	20,0%	,0%	14,0%
Public	23,3%	48,1%	20,7%	36,7%	21,1%	70,0%	69,6%	40,5%
Public ou privé	10,0%	6,2%	24,1%	13,3%	15,8%	,0%	,0%	9,9%
Privé	16,7%	19,8%	17,2%	16,7%	5,3%	,0%	,0%	14,4%
Associatif	,0%	,0%	6,9%	,0%	,0%	,0%	,0%	,9%
Indécis et non réponse	23,3%	16,0%	13,8%	20,0%	36,8%	10,0%	30,4%	20,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Si les perspectives de déroulement d'une carrière motivent les « entrants » qui souhaitent uniquement travailler dans le secteur privé comme ceux qui souhaitent uniquement travailler dans le secteur public, on observe logiquement que le choix du secteur privé se fait également par rapport aux perspectives de salaires ce qui n'est pas du tout le cas de ceux qui choisissent le secteur public (31% contre 5%), ces derniers citant par contre souvent la sécurité d'emploi (24%), cette raison n'étant bien sûr jamais évoquée par ceux qui souhaitent travailler dans le secteur privé.

Tableau 49 : raison principale du choix du secteur d'emploi envisagé par les « entrants » dans les secteurs privé et public

Raison principale du choix du secteur	Secteur d'emploi souhaité	
	Privé	Public
Perspectives de carrière	12 37,5%	35 39,3%
Salaire	10 31,3%	4 4,5%
Sécurité de l'emploi	0 ,0%	21 23,6%
Perspectives de carrière et salaire	8 25,0%	4 4,5%
Carrière salaire et sécurité	0 ,0%	2 2,2%
Perspectives de carrière et sécurité	0 ,0%	9 10,1%
Autre et non réponse	2 6,3%	14 15,7%
Total	32 100,0%	89 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### **V.5. Lieu d'emploi envisagé au moment de l'inscription en doctorat**

Après leur doctorat, les « entrants » en doctorat en 2008/2009 souhaitent le plus souvent (24%) pouvoir travailler à l'étranger ; cela est plus particulièrement le souhait des « entrants » des ED SPI (et Bio santé). Ce taux important est essentiellement dû au fait que 35% des « entrants » de nationalité étrangère (contre 14% des « entrants » français) souhaitent travailler à l'étranger (sans doute dans leur pays d'origine)

L'essentiel (soit 18%) des 22% des « entrants » qui souhaitent travailler dans le Nord / Pas-de-Calais souhaitent en fait travailler dans le Nord (...et sans doute dans la Métropole lilloise) ; les « entrants » de l'ED SESAM sont ceux qui souhaitent le plus souvent (30%) travailler dans le Nord.

On retiendra que seuls 5% des « entrants » en doctorat disent souhaiter travailler dans la région parisienne après l'obtention de leur doctorat...

La motivation première du choix d'une région pour le lieu d'emploi à venir est celle de la vie familiale (31%), loin devant les conditions de vie ou le meilleur marché du travail.

Tableau 50 : lieu d'emploi envisagé par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Lieu d'emploi souhaité après le doctorat	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Indécis	9 14,3%	15 16,0%	4 18,2%	13 29,5%	41 18,4%
Nord	12 19,0%	10 10,6%	4 18,2%	13 29,5%	39 17,5%
Pas-de-Calais	0 ,0%	2 2,1%	2 9,1%	0 ,0%	4 1,8%
Nord Pas-de-Calais	3 4,8%	0 ,0%	0 ,0%	2 4,5%	5 2,2%
Région parisienne	3 4,8%	5 5,3%	0 ,0%	4 9,1%	12 5,4%
Autre région française	16 25,4%	26 27,7%	6 27,3%	0 ,0%	48 21,5%
Etranger	12 19,0%	27 28,7%	6 27,3%	8 18,2%	53 23,8%
Non réponse	8 12,7%	9 9,6%	0 ,0%	4 9,1%	21 9,4%
Total	63 100,0%	94 100,0%	22 100,0%	44 100,0%	223 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 51 : lieu d'emploi envisagé par les « entrants » 2009 selon la nationalité

Lieu d'emploi souhaité après le doctorat	Nationalité regroupée		Total
	Française	Etrangère	
Indécis	10,8%	27,7%	18,6%
Nord	20,0%	14,9%	17,6%
Pas-de-Calais	1,7%	2,0%	1,8%
Nord Pas-de-Calais	2,5%	1,0%	1,8%
Région parisienne	3,3%	7,9%	5,4%
Autre région française	33,3%	7,9%	21,7%
Etranger	14,2%	34,7%	23,5%
Non réponse	14,2%	4,0%	9,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Près de la moitié (48%) des « entrants » de nationalité étrangère sont indécis en matière de lieu d'emploi après le doctorat. Ceux qui se prononcent déclarent dans les mêmes proportions vouloir travailler en France ou dans leur pays d'origine.

Tableau 52 : lieu d'emploi envisagé par les « entrants » 2009 de nationalité étrangère

Lieu de travail souhaité	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Indécis	11 57,9%	22 40,7%	2	12 54,5%	47 47,5%
En France	1 5,3%	18 33,3%	0	5 22,7%	24 24,2%
Dans pays d'origine	6 31,6%	12 22,2%	0	5 22,7%	23 23,2%
Dans l'UE	1 5,3%	2 3,7%	2	0 ,0%	5 5,1%
Total	19 100,0%	54 100,0%	4	22 100,0%	99 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

## **V.6. Salaire espéré après l'obtention du doctorat**

Si la majorité relative (38%) des « entrants » 2008/2009 espèrent qu'après leur doctorat ils pourront percevoir un salaire net mensuel d'au moins 2000 euros, 11% envisagent de gagner 1500 euros, près de 20% des « entrants » des ED SMRE et Bio santé et, seulement, 5% de ceux de l'ED SPI, ces derniers étant ceux qui espèrent le plus (25%) gagner au moins 3000 euros nets.

Tableau 53 : salaire espéré après l'obtention du doctorat par les « entrants » 2009 selon l'école doctorale

Salaire minimal espéré après le doctorat	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Au moins 1500	12 19,4%	5 5,3%	4 19,0%	4 9,3%	25 11,3%
Au moins 2000	20 32,3%	34 35,8%	11 52,4%	18 41,9%	83 37,6%
Au moins 2500	18 29,0%	29 30,5%	6 28,6%	11 25,6%	64 29,0%
Au moins 3000	12 19,3%	24 25,2%	0 ,0%	7 16,3%	43 12,2%
Inconnu	0 ,0%	3 3,2%	0 ,0%	3 7,0%	6 2,7%
Total	62 100,0%	95 100,0%	21 100,0%	43 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Des tableaux suivants, on observe en particulier que :

- la proportion de femmes parmi les « entrants » 2008/2009 qui envisagent de gagner après l'obtention de leur doctorat 1500 euros est presque double de celle des hommes : 16% contre 9%.

- la proportion « d'entrants » de nationalité étrangère qui envisagent de gagner après l'obtention de leur doctorat au moins 3000 euros nets par mois est 3,7 fois plus importante que celle des « entrants » de nationalité française : 31% contre 8%.

- 16% des « entrants » titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche (sans diplôme d'école par ailleurs) envisagent de gagner après l'obtention de leur doctorat 1500 euros nets par mois ; cela n'est le cas d'aucun des « entrants » issus d'une école (ingénieurs essentiellement).

Tableau 54 : salaire espéré après l'obtention du doctorat par les « entrants » 2009 selon le sexe

Salaire minimal espéré après le doctorat	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Au moins 1500	8,6%	15,9%	11,3%
Au moins 2000	39,6%	35,4%	38,0%
Au moins 2500	29,5%	28,0%	29,0%
Au moins 3000	21,6%	15,9%	19,5%
Inconnu	,7%	4,9%	2,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 55 : salaire espéré après l'obtention du doctorat par les « entrants » 2009 selon la nationalité

Salaire minimal espéré après le doctorat	Nationalité regroupée		Total
	Française	Etrangère	
Au moins 1500	12,6%	9,8%	11,3%
Au moins 2000	48,7%	25,5%	38,0%
Au moins 2500	25,2%	33,3%	29,0%
Au moins 3000	8,4%	31,4%	19,0%
Inconnu	5,0%	,0%	2,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 56 : salaire espéré après l'obtention du doctorat par les « entrants » 2009 selon la nationalité

Salaire minimal espéré après le doctorat	Diplôme Bac+5				Total
	DEA / Master recherche	Ecole ingénieurs / commerce	DESS / Master pro	Autre et inconnu	
Au moins 1500	15,7%	,0%	8,3%	15,2%	11,3%
Au moins 2000	35,2%	47,7%	47,2%	24,2%	38,0%
Au moins 2500	29,6%	36,4%	16,7%	30,3%	29,0%
Au moins 3000	15,7%	15,9%	22,2%	30,3%	19,0%
Inconnu	3,7%	,0%	5,6%	,0%	2,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### **V.7. Intention de tenter un concours de la Fonction publique durant la réalisation du doctorat**

Seuls 15% des « entrants » ont l'intention de tenter un concours de la Fonction publique durant la réalisation de leur doctorat. Dans ce cas il s'agit surtout d'un concours d'ingénieur d'études (en particulier pour les « entrants » de l'ED SPI).

Tableau 57 : intention de tenter un concours de la Fonction publique durant la réalisation du doctorat par les « entrants » 2009 selon la nationalité

Intention de tenter un concours de la FP durant le doctorat	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	6 9,5%	22 23,4%	0 .0%	6 13,6%	34 15,3%
Non	50 79,4%	68 72,3%	19 90,5%	35 79,5%	172 77,5%
Inconnu	7 11,1%	4 4,3%	2 9,5%	3 6,8%	16 7,2%
Total	63 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	222 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

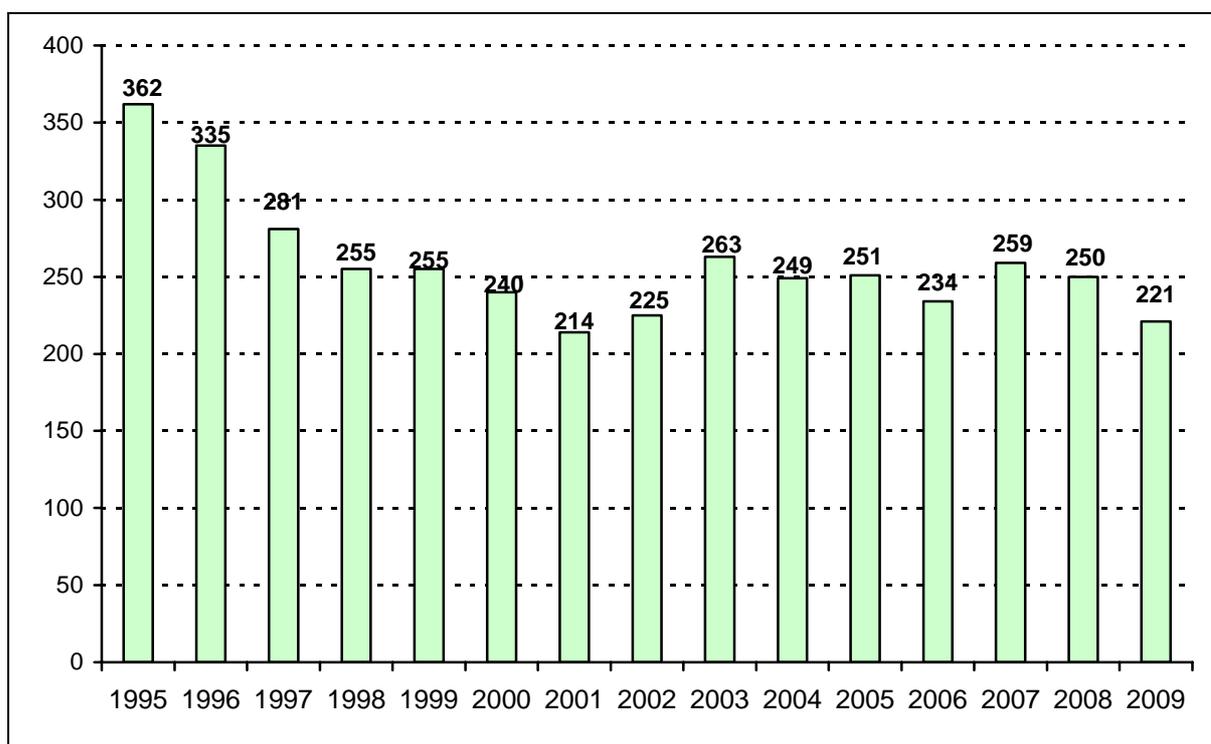
## VI. Caractéristiques de la population

Sauf indication contraire, les données présentées dans les lignes qui suivent sont extraites du fichier scolarité et concernent donc l'ensemble des « entrants » qu'ils aient ou non répondu à l'enquête.

### VI.1. Nombre « d'entrants » et son évolution entre 1995 et 2009<sup>7</sup>

Depuis l'année 1997/1998, le flux « d'entrants » en doctorat à Lille1 oscille entre 214 et 263. En 2008/2009, le nombre d'entrants se situe davantage au niveau bas de cette oscillation avec 221 nouveaux doctorants.

Graphe n°5 : évolution des effectifs d'entrants en doctorat à Lille1



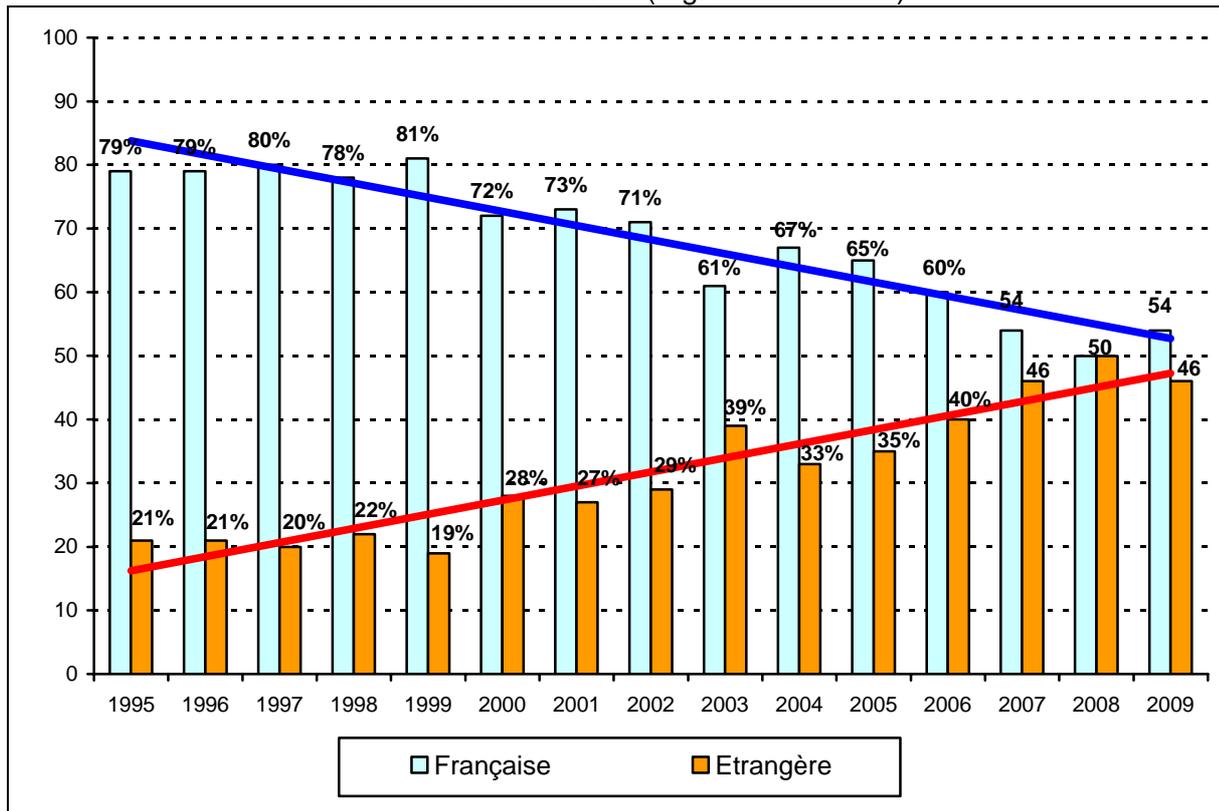
Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### VI.2. Nationalité des « entrants » et évolution entre 1995 et 2009

L'évolution globale du nombre « d'entrants » en doctorat à Lille1 prend une autre dimension en constatant combien la répartition par nationalité a fortement évolué depuis la fin des années 90 : si avant 1999/2000, la part des doctorants de nationalité étrangère parmi les « entrants » en doctorat à Lille1 était d'environ 20%, elle est passée à 28% environ entre 2000 et 2002, puis à 35% environ entre 2003 et 2005 avant d'être depuis 2006 d'environ 45%. Si la pente de la courbe de tendance reste identique, la parité observée en 2008 devrait de nouveau être atteinte la prochaine rentrée universitaire (2009/2010).

<sup>7</sup> Dans les graphes, on lira par exemple « 2009 » en comprenant « l'année universitaire 2008-2009 ».

Graphe n°6 : évolution de la part des nationalités regroupées en doctorat à Lille1 (histogramme) et courbe de tendance (régression linéaire)



Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Si, parmi les « entrants » 2009, 46% sont de nationalité étrangère, cette proportion varie fortement selon l'ED d'appartenance des « entrants » : moins d'un tiers des « entrants » de l'ED SMRE sont de nationalité étrangère, contre près de 60% des « entrants » de l'ED SPI.

Tableau 58 : Nationalité regroupée des « entrants » selon l'école doctorale

Nationalité regroupée	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Française	42	39	17	21	119
	67,7%	41,5%	81,0%	47,7%	53,8%
Etrangère	20	55	4	23	102
	32,3%	58,5%	19,0%	52,3%	46,2%
Total	62	94	21	44	221
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Pour information, on rappelle que le taux d'étudiants de nationalité étrangère parmi l'ensemble des étudiants inscrits à Lille1 en 2008/2009 est de 21%<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Cf. le Tableau de bord 2008/2009 des étudiants de l'université de Lille1 à consulter à l'adresse suivante : <http://ofip.univ-lille1.fr/pub-pdf/tb2009.pdf>.

En 2008/2009, 20% des « entrants » de nationalité étrangère sont chinois (la même année les étudiants chinois représentent 13% de l'ensemble des étudiants étrangers inscrits à Lille1), 30% sont marocains, algériens ou tunisiens ; 10 ans plutôt (entrants en 1988/1999) les étudiants chinois représentaient 8% des « entrants » de nationalité étrangère et les étudiants marocains, algériens et tunisiens 40%.

Tableau 59 : nationalité des « entrants » de nationalité étrangère selon l'école doctorale

Nationalité détaillée	Fréquence	Pour cent
CHINE POPULAIRE	20	19,6
TUNISIE	14	13,7
LIBAN	10	9,8
ALGERIE	9	8,8
MAROC	7	6,9
ROUMANIE	4	3,9
BRESIL	4	3,9
SYRIE	3	2,9
INDE	3	2,9
VIETNAM	3	2,9
CAMEROUN	2	2,0
SENEGAL	2	2,0
TOGO	2	2,0
CROATIE	1	1,0
SERBIE MONTENEGRO	1	1,0
RUSSIE	1	1,0
ITALIE	1	1,0
BELGIQUE	1	1,0
UKRAINE	1	1,0
IRAN	1	1,0
TURQUIE	1	1,0
PAKISTAN	1	1,0
JORDANIE	1	1,0
PALESTINE(GAZA ET JERICHO)	1	1,0
EGYPTE	1	1,0
COTE D'IVOIRE	1	1,0
BENIN	1	1,0
GABON	1	1,0
MALI	1	1,0
TCHAD	1	1,0
MEXIQUE	1	1,0
VENEZUELA	1	1,0
Total	102	100,0

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Les « entrants » de nationalité étrangère sont en France depuis 3 années en moyenne (médiane : 2 années).

S'ils réalisent leur doctorat en France, c'est d'abord (pour 46% d'entre eux) parce qu'ils étaient déjà en études en France avant de s'inscrire en doctorat

Tableau 60 : motivation du choix de la France pour y réaliser le doctorat selon l'école doctorale - « entrants » de nationalité étrangère -

Motivation du choix de la France	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Déjà en études en France	6 30,0%	24 44,4%	0	16 72,7%	46 46,0%
Intérêt pour le niveau de formation	10 50,0%	20 37,0%	4	5 22,7%	39 39,0%
Famille en France	1 5,0%	8 14,8%	0	0 ,0%	9 9,0%
Autre	3 15,0%	2 3,7%	0	1 4,5%	6 6,0%
Total	20 100,0%	54 100,0%	4	22 100,0%	100 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### VI.3. Genre des « entrants »

Les 2/3 des « entrants » à Lille1 en 2009 sont des hommes. Ce taux est grandement conditionné par le fait qu'au sein de l'ED SPI, plus de 80% des « entrants » sont des hommes. Parmi les « entrants » de nationalité étrangère les hommes sont largement surreprésentés (72%) sans que ce taux ne soit significativement différent<sup>9</sup> de celui rencontré parmi les « entrants » français (parmi lesquels 62% sont des hommes)

Tableau 61 : Genre des « entrants » selon l'école doctorale

Genre	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Masculin	40 64,5%	77 81,9%	10 47,6%	21 47,7%	148 67,0%
Féminin	22 35,5%	17 18,1%	11 52,4%	23 52,3%	73 33,0%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Pour information, on rappelle que le taux d'étudiants masculin parmi l'ensemble des étudiants inscrits à Lille1 en 2008/2009 est de 58%<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Khi-deux non significatif

<sup>10</sup> Cf. note 4.

#### **VI.4. Âge des « entrants »**

30% des « entrants » à Lille1 en 2009 préparent leur première année de doctorat au cours de leur 24<sup>ème</sup> année. Cette proportion d'ensemble cache de très importantes différences entre les « entrants » des quatre ED. 39% des « entrants » de l'ED SMRE préparent leur première année de doctorat au cours de leur 24<sup>ème</sup> année, contre 29% de ceux de l'ED Bio santé, 25% de ceux de l'ED SPI et, seulement, 9% de ceux de l'ED SESAM.

L'âge moyen des « entrants » en 2008 (année universitaire 2008/2009) est de :

- 24,4 ans pour les « entrants » de l'ED Bio santé, 25,2 ans pour ceux de l'ED SMRE, 25,4 ans pour ceux de l'ED SPI et 27,8 ans pour ceux de l'ED SESAM ;
- 24,9 ans pour les « entrants » de nationalité française et 26,7 ans pour ceux de nationalité étrangère ;
- 25,2 ans pour les femmes et 26,0 ans pour les hommes.

23% des « entrants » déclarent avoir interrompu leur études entre le baccalauréat et l'inscription en doctorat pendant au moins une année ; si ce taux est plus important parmi les « entrants » de l'ED SESAM (30%), il est assez proche par les « entrants » des ED scientifiques. Dans 6 cas sur 10, l'interruption correspond à l'exercice d'un emploi.

Tableau 62 : interruption des études supérieures pendant au moins 1 an selon l'école doctorale  
- données d'enquête -

Interruption des études supérieures	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	15 24,2%	18 19,1%	4 19,0%	13 29,5%	50 22,6%
Non	47 75,8%	76 80,9%	17 81,0%	31 70,5%	171 77,4%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

#### **VI.5. Situation familiale des « entrants »**

44% des « entrants » à Lille1 en 2009 déclarent vivre en couple en étant mariés (pour 10%) ou non (données issues de l'enquête réalisée et non du fichier scolarité<sup>11</sup>). Les différences entre les « entrants » des différentes ED ne sont pas significatives ; on notera que près d'un « entrant » sur cinq de l'ED SESAM est marié.

<sup>11</sup> Seuls 4% des « entrants » qui déclarent lors de l'enquête vivre en couple (sans être mariés) se déclarent également en couple dans le fichier scolarité ; 54% des « entrants » qui déclarent être mariés se déclarent également en couple dans le fichier scolarité. Cet état s'explique sans doute du fait que la vie maritale « doit être justifiée » pour être admise dans le fichier scolarité.

Tableau 63 : situation familiale des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale  
- données d'enquête -

Etat matrimonial	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Célibataire	29	64	10	21	124
	46,8%	68,1%	47,6%	47,7%	56,1%
En couple	24	24	11	15	74
	38,7%	25,5%	52,4%	34,1%	33,5%
Marié(e)	9	6	0	8	23
	14,5%	6,4%	,0%	18,2%	10,4%
Total	62	94	21	44	221
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

## **VI.6. Origine sociale des « entrants »**

### **VI.6.1. Niveau du diplôme des parents des « entrants » (données d'enquête)**

46% des « entrants » à Lille1 en 2009 (tableau 6 de la page suivante) ont un père titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 ou plus (dont 6% un doctorat) ; 38% des mères sont également titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 ou plus (dont 2% un doctorat).

Un « entrant » sur quatre déclare que ces deux parents ne sont pas titulaire d'un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat (sans diplôme, CE, BEP, CAP) ; pour ces entrants le système éducatif a permis une réelle mobilité ascendante en terme d'éducation et de certification.

### **VI.6.2. Situation professionnelle des parents des « entrants »**

Si, respectivement, 60% des pères et 42% des mères des « entrants » à Lille1 en 2009 sont en activité professionnelle en 2009, on observe (tableau 7 de la page 17) que le taux de parents inactifs et, surtout, en retraite est assez logiquement important du fait de l'âge des « entrants ».

L'inexistence de situation de chômage parmi les pères des « entrants » 2009 montre les limites de fiabilité de telle variable du fichier scolarité ; cependant, l'enquête n'a fait apparaître qu'un taux de 2% parmi les pères.

### **VI.6.3. Emploi exercé par le père des « entrants »**

Afin de pouvoir comparer l'origine sociale des « entrants » 2009 avec celle de l'ensemble des inscrits 2008/2009 à Lille1, nous limitons notre investigation à l'emploi du père.

Le tableau 8 de la page 18 nous permet de constater que parmi les « entrants » 2009 dont le père est en activité, 52% ont un père qui exerce une profession de catégorie « cadre » (du secteur privé surtout). Les « entrants » des l'ED Bio-santé et SESAM sont de loin ceux qui ont le plus souvent un père qui exerce une profession de catégorie « cadre » mais les effectifs considérés sont faibles.

Parmi l'ensemble des inscrits la proportion d'étudiants qui ont un père qui exerce (actif en 2008/2009) une profession de catégorie « cadre » est de 41%. Les « entrants » 2009 sont donc plus souvent issus d'une catégorie professionnelle élevée, sans toutefois que la différence observée avec l'ensemble des inscrits 2008/2009 soit très significative.

Tableau 64 : diplôme le plus élevé des parents des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale  
- données d'enquête -

Diplôme plus élevé du père	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Sans diplôme	10 16,1%	11 11,7%	2 9,1%	9 20,0%	32 14,3%
CAP BEP	7 11,3%	1 1,1%	4 18,2%	7 15,6%	19 8,5%
Autre sans Bac	9 14,5%	14 14,9%	2 9,1%	1 2,2%	26 11,7%
Bac	7 11,3%	15 16,0%	2 9,1%	7 15,6%	31 13,9%
Bac+2	1 1,6%	11 11,7%	4 18,2%	3 6,7%	19 8,5%
Bac+3	4 6,5%	11 11,7%	0 ,0%	3 6,7%	18 8,1%
Bac+4	3 4,8%	3 3,2%	2 9,1%	3 6,7%	11 4,9%
Bac+5	8 12,9%	21 22,3%	4 18,2%	9 20,0%	42 18,8%
Doctorat	5 8,1%	6 6,4%	2 9,1%	0 ,0%	13 5,8%
Inconnu	8 12,9%	1 1,1%	0 ,0%	3 6,7%	12 5,4%
Total	62 100,0%	94 100,0%	22 100,0%	45 100,0%	223 100,0%

Diplôme plus élevé de la mère	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Sans diplôme	9 14,8%	13 13,8%	0 ,0%	10 22,7%	32 14,5%
CAP BEP	7 11,5%	5 5,3%	4 18,2%	3 6,8%	19 8,6%
Autre sans Bac	11 18,0%	18 19,1%	2 9,1%	6 13,6%	37 16,7%
Bac	9 14,8%	21 22,3%	6 27,3%	4 9,1%	40 18,1%
Bac+2	9 14,8%	5 5,3%	4 18,2%	7 15,9%	25 11,3%
Bac+3	4 6,6%	11 11,7%	2 9,1%	3 6,8%	20 9,0%
Bac+4	1 1,6%	3 3,2%	2 9,1%	4 9,1%	10 4,5%
Bac+5	6 9,8%	12 12,8%	2 9,1%	4 9,1%	24 10,9%
Doctorat	1 1,6%	3 3,2%	0 ,0%	0 ,0%	4 1,8%
Inconnu	4 6,6%	3 3,2%	0 ,0%	3 6,8%	10 4,5%
Total	61 100,0%	94 100,0%	22 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 65 : Situation salariale des parents des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

Situation salariale du père	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
En activité	42 67,7%	52 55,3%	18 85,7%	22 50,0%	134 60,6%
A la retraite	11 17,7%	31 33,0%	2 9,5%	12 27,3%	56 25,3%
Décédé	5 8,1%	3 3,2%	1 4,8%	5 11,4%	14 6,3%
Inactif	4 6,5%	8 8,5%	0 ,0%	5 11,4%	17 7,7%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Situation salariale de la mère	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
En activité	29 46,8%	35 37,2%	15 71,4%	15 34,1%	94 42,5%
A la retraite	9 14,5%	17 18,1%	3 14,3%	9 20,5%	38 17,2%
Au chômage	3 4,8%	4 4,3%	0 ,0%	1 2,3%	8 3,6%
Décédée	4 6,5%	2 2,1%	0 ,0%	2 4,5%	8 3,6%
Inactive	17 27,4%	36 38,3%	3 14,3%	17 38,6%	73 33,0%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 66 : Catégorie professionnelle du père des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

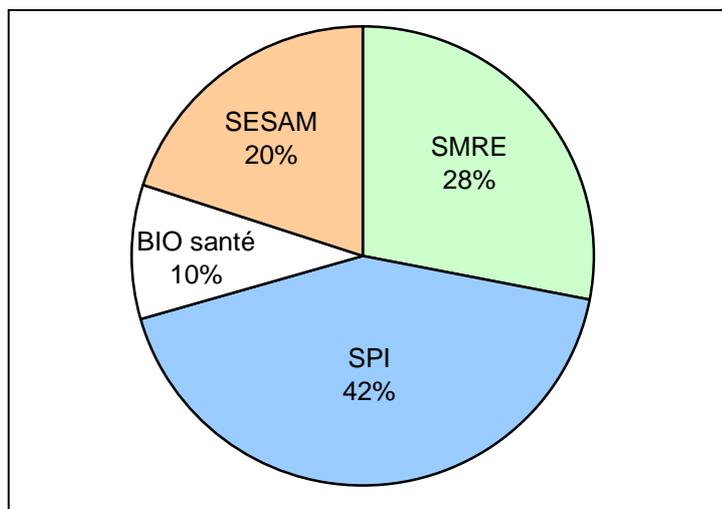
Catégorie professionnelle du père	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Cadre secteur public	6 15,0%	6 14,0%	5 31,3%	8 47,1%	25 21,6%
Cadre secteur privé	10 25,0%	15 34,9%	6 37,5%	5 29,4%	36 31,0%
Profession intermédiaire secteur public	3 7,5%	3 7,0%	0 ,0%	0 ,0%	6 5,2%
Profession intermédiaire secteur privé	7 17,5%	3 7,0%	1 6,3%	0 ,0%	11 9,5%
Employé du secteur public	3 7,5%	3 7,0%	0 ,0%	2 11,8%	8 6,9%
Employé du secteur privé	2 5,0%	4 9,3%	1 6,3%	1 5,9%	8 6,9%
Ouvrier	8 20,0%	5 11,6%	2 12,5%	0 ,0%	15 12,9%
Autres	1 2,5%	4 9,3%	1 6,3%	1 5,9%	7 6,0%
Total	40 100,0%	43 100,0%	16 100,0%	17 100,0%	116 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### **VI.7. École doctorale d'appartenance et évolution entre 1995 et 2009**

80% des « entrants » à Lille1 en 2009 appartiennent à une ED du secteur scientifique ; parmi ces dernières, l'ED SPI est de loin celle qui rassemble le plus « d'entrants »<sup>12</sup>.

Graphe n°7 : représentation des écoles doctorales de Lille1 parmi les « entrants » 2009

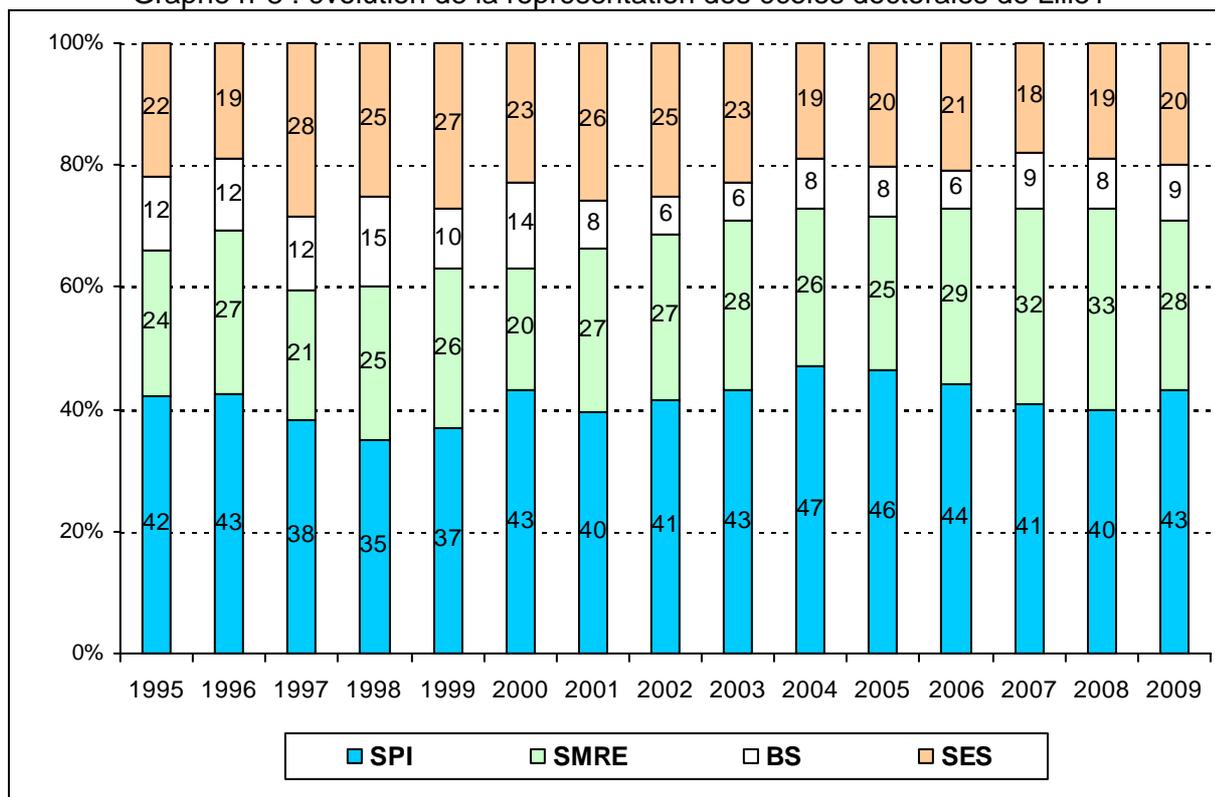


Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

<sup>12</sup> Après un accord inter-universitaire Lille1 / Lille2, la moitié environ des diplômés d'un DEA qui, avant les années 2000 étaient inscrits à Lille1 en doctorat de Biologie-santé, sont depuis inscrits à Lille2.

La représentation des différentes ED a globalement peu évolué depuis plusieurs années.

Graphe n°8 : évolution de la représentation des écoles doctorales de Lille1



Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Le poids des « entrants » de nationalité étrangère est particulièrement important au sein des ED SPI et SESAM, puisqu'ils y sont majoritaires (59% en SPI) ; même si l'effectif « d'entrants » en 2009 au sein de l'ED Bio-santé est faible, il est récurrent que peu de doctorants de nationalité étrangère s'inscrivent dans ce secteur disciplinaire.

Tableau 67 : nationalité des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

Nationalité regroupée	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Française	42	39	17	21	119
	67,7%	41,5%	81,0%	47,7%	53,8%
Etrangère	20	55	4	23	102
	32,3%	58,5%	19,0%	52,3%	46,2%
Total	62	94	21	44	221
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

## **VI.8. Doctorat préparé par les « entrants » 2009**

Si le doctorat « molécules et matière condensée » est le plus représenté, on observe surtout que les doctorats « géosciences écologie paléontologie océanographie » et « aspects moléculaires et cellulaires de la biologie » sont très peu fréquentés par des « entrants » de nationalité étrangère à l'inverse des doctorats « génie civil », « automatique génie informatique traitement du signal », mais aussi « sciences de gestion » et « sciences économiques » qui sont très majoritairement constitués « d'entrants » de nationalité étrangère.

Tableau 68 : doctorat préparé par les « entrants » en 2009

Doctorat préparé	Nationalité regroupée		Total
	Française	Etrangère	
MOLECULES ET MATIERE CONDENSEE	20	13	33
INFORMATIQUE	14	13	27
OPTIQUE ET LASERS PHYSICO-CHIMIE ATMOSPHERE	12	8	20
GEOSCIENCES ECOLOGIE PALEONTOLOGIE OCEANOGRAPHIE	14	2	16
<i>SCIENCES DE GESTION</i>	4	12	16
MICRO ET NANO TECHNOLOGIE ACOUSTIQUE TELECOMMUNICATION	9	6	15
<i>SCIENCES ECONOMIQUES</i>	3	10	13
ASPECTS MOLECULAIRES ET CELLULAIRES DE LA BIOLOGIE	11	1	12
AUTOMATIQUE GENIE INFORMATIQUE TRAITEMENT DU SIGNAL	2	10	12
MECANIQUE ENERGETIQUE MATERIAUX	4	8	12
GENIE CIVIL	1	9	10
MATHEMATIQUES APPLIQUEES	4	2	6
GENIE ELECTRIQUE	2	4	6
<i>AMENAGEMENT ET URBANISME</i>	5	0	5
INGENIERIE DES FONCTIONS BIOLOGIQUES	2	2	4
<i>ETHNOLOGIE</i>	3	1	4
<i>SOCIOLOGIE</i>	3	0	3
<i>GEOGRAPHIE</i>	2	0	2
HISTOIRE ET EPISTEMOLOGIE DES SCIENCES	1	0	1
MATHEMATIQUES PURES	0	1	1
PHYSIOLOGIE ET BIOLOGIE DES ORGANISMES	1	0	1
RECHERCHE CLINIQUE INNOVATION TECHNIQUE SANTE	1	0	1
<i>SCIENCES DE L'EDUCATION</i>	1	0	1
Total	119	102	221

N.B. : les doctorats des secteurs sciences humaines et sociales sont présentés en italique.

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

## **VI.9. Parcours scolaire et universitaire des « entrants » 2009**

### **VI.9.1. Doublements durant le cursus primaire et secondaire**

La très grande majorité (85%) des « entrants » 2009 n'ont jamais connu un doublement durant leur scolarité primaire et secondaire ; cela est tout particulièrement le cas des « entrants » de L'ED SPI (et Bio santé mais les effectifs sont faibles).

Aucune différence significative n'existe entre les hommes et les femmes d'une part et les « entrants » français et étrangers d'autre part en matière de taux de doublement.

Tableau 69 : Doublement éventuel durant le cursus primaire et/ou secondaire des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale  
- données d'enquête -

Doublement avant l'inscription dans enseignement supérieur	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Aucun	47 75,8%	87 92,6%	19 90,5%	35 79,5%	188 85,1%
1 classe	7 11,3%	7 7,4%	2 9,5%	6 13,6%	22 10,0%
2 classes	6 9,7%	0 ,0%	0 ,0%	3 6,8%	9 4,1%
Inconnu	2 3,2%	0 ,0%	0 ,0%	0 ,0%	2 ,9%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### **VI.9.2. Série de baccalauréat obtenu et mention obtenue**

Plus de la moitié (53%) des « entrants » 2009 sont titulaires d'un baccalauréat général ; le taux « d'entrants » de nationalité étrangère explique bien sûr la part importante « d'équivalences étrangères ».

Les titulaires d'un baccalauréat S (mention Mathématiques, Physique chimie, Sciences de la vie et de la Terre, Technologie industrielle) sont de loin les plus représentés, évidemment au sein des ED scientifiques, mais aussi au sein de l'ED SESAM (25% de titulaires d'un baccalauréat S contre 18% de titulaires d'un baccalauréat de sciences économiques).

Un tiers des « entrants » en 2009 à Lille1 ont obtenu leur baccalauréat (ou l'équivalent étranger) avec mention. Les « entrants » de l'ED Bio santé sont ceux qui ont le plus souvent obtenu leur baccalauréat avec mention (57% mais l'effectif de l'ED est faible), tandis que ceux de l'ED SESAM sont, *a contrario*, ceux qui ont le moins souvent obtenu le baccalauréat avec mention (21%).

Tableau 70 : Série de baccalauréat des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

Série du bac	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
S-SM	7 11,3%	25 26,6%	1 4,8%	6 13,6%	39 17,6%
S-SVT	11 17,7%	10 10,6%	11 52,4%	4 9,1%	36 16,3%
S-SP	23 37,1%	0 ,0%	4 19,0%	1 2,3%	28 12,7%
ES-Sciences sociales	1 1,6%	0 ,0%	0 ,0%	5 11,4%	6 2,7%
S-STI	0 ,0%	4 4,3%	0 ,0%	0 ,0%	4 1,8%
ES-Langues	0 ,0%	0 ,0%	0 ,0%	3 6,8%	3 1,4%
L-Arts	0 ,0%	0 ,0%	0 ,0%	2 4,5%	2 ,9%
STI	0 ,0%	2 2,1%	0 ,0%	0 ,0%	2 ,9%
STL	1 1,6%	0 ,0%	1 4,8%	0 ,0%	2 ,9%
STT	0 ,0%	0 ,0%	0 ,0%	1 2,3%	1 ,5%
Equivalence étrangère	19 30,6%	53 56,4%	4 19,0%	22 50,0%	98 44,3%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Tableau 71 : Mention obtenue au baccalauréat des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

Mention au baccalauréat	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Passable	39 62,9%	65 69,1%	9 42,9%	35 79,5%	148 67,0%
Assez bien	12 19,4%	17 18,1%	8 38,1%	4 9,1%	41 18,6%
Bien	10 16,1%	7 7,4%	4 19,0%	4 9,1%	25 11,3%
Très bien	1 1,6%	5 5,3%	0 ,0%	1 2,3%	7 3,2%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### VI.9.3. Diplôme Bac+2 obtenu

44% des « entrants » 2009 ont réalisé et obtenu leur diplôme de niveau Bac+2 au sein d'une université française en obtenant un DUT (8%) ou, surtout, un DEUG (37%).

Les « entrants » de l'ED SMRE sont ceux qui ont le plus souvent obtenu un diplôme de premier cycle dans une l'université française (63% dont 57% un DEUG), tandis que les « entrants » de l'ED SPI sont ceux qui, *a contrario*, ont le moins souvent obtenu un diplôme de premier cycle dans une université française (29% dont 23% un DEUG), près d'un sur cinq d'entre de ces « entrants » étant passés par une CPGE.

9% des « entrants » 2009 ont obtenu leur diplôme de niveau Bac+2 au sein d'un établissement d'enseignement supérieur privé.

Tableau 72 : Type de diplôme Bac+2 des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

Diplôme Bac+2	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
DEUG	36 57,1%	22 23,2%	8 36,4%	16 36,4%	82 36,6%
CPGE	10 15,9%	22 23,2%	4 18,2%	3 6,8%	39 17,4%
DUT	4 6,3%	5 5,3%	4 18,2%	4 9,1%	17 7,6%
Equivalence française	4 6,3%	9 9,5%	0 ,0%	3 6,8%	16 7,1%
BTS	0 ,0%	0 ,0%	2 9,1%	3 6,8%	5 2,2%
Equivalence étrangère	9 14,3%	37 38,9%	4 18,2%	15 34,1%	65 29,0%
Total	63 100,0%	95 100,0%	22 100,0%	44 100,0%	224 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Seuls les « entrants » des ED SMRE et Bio-santé (mais l'effectif est faible) ont de manière significative (25% environ) obtenu leur diplôme Bac+2 à Lille1.

Tableau 73 : Obtention du diplôme Bac+2 à Lille1 selon l'école doctorale

Bac+2 à Lille1	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	15 24,2%	9 9,6%	6 28,6%	6 13,6%	36 16,3%
Non	47 75,8%	85 90,4%	15 71,4%	38 86,4%	185 83,7%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

#### VI.9.4. Diplôme Bac+3 obtenu

La moitié des « entrants » 2009 ont obtenu une licence ; tous les « entrants » ont en fait majoritairement obtenu une licence sauf ceux de l'ED SPI qui sont près d'un sur trois à avoir intégré une école d'ingénieurs. Globalement plus d'un « entrants » sur cinq est diplômé d'une école d'ingénieurs (ou de commerce).

Tableau 74 : Diplôme Bac+3 des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

Diplôme Bac+3	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Licence	45 72,6%	27 28,7%	13 61,9%	26 59,1%	111 50,2%
Ecole*	10 16,1%	30 31,9%	6 28,6%	3 6,8%	49 22,2%
Autre	1 1,6%	6 6,4%	0 .0%	4 9,1%	11 5,0%
Equivalence étrangère	6 9,7%	31 33,0%	2 9,5%	11 25,0%	50 22,6%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

\* École d'ingénieurs ou de commerce.

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Le taux « d'entrants » qui ont obtenu leur diplôme Bac+3 (ou une équivalence) à Lille1 reste minoritaire (un sur quatre seulement) ; ce taux est particulièrement faible parmi les « entrants » de l'ED SPI et beaucoup plus élevé parmi ceux de l'ED Bio-santé (même si l'effectif est faible).

Près de 40% des « entrants » 2009 ont obtenu leur diplôme Bac+3 dans le département du Nord (25% des « entrants » de l'ED SPI et entre 45% et 48% des « entrants » des autres ED). Un tiers des « entrants » ont obtenu leur diplôme Bac+3 à l'étranger (12% des « entrants » des ED SMRE et Bio-santé, 29% de ceux de l'ED SESAM et 52% de ceux de l'ED SPI).

Tableau 75 : Obtention du diplôme Bac+3 à Lille1 selon l'école doctorale

Bac+3 à Lille1	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Non	44 71,0%	81 86,2%	12 57,1%	29 65,9%	166 75,1%
Oui	18 29,0%	13 13,8%	9 42,9%	15 34,1%	55 24,9%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

### VI.9.5. Diplôme Bac+5 obtenu

La grande majorité (85%) des « entrants » 2009 sont logiquement titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche ; aucune différence significative n'existe entre les « entrants » des ED comparées.

Tableau 76 : obtention d'un Bac+5 recherche par les « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

Titulaire d'un Master recherche (ou DEA)	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	54 87,1%	77 81,9%	17 81,0%	40 90,9%	188 85,1%
Non	8 12,9%	17 18,1%	4 19,0%	4 9,1%	33 14,9%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Un entrant sur cinq est issu d'une école, très essentiellement d'ingénieurs ; au sein de l'ED SPI, 27% des « entrants » sont issus d'une école d'ingénieurs.

Si, parmi les « entrants », le taux de titulaires d'un DESS ou d'un Master pro est de 16%, ce taux atteint 32% parmi les « entrants » de l'ED SESAM.

Tableau 77 : Diplôme Bac+5 des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale  
- attention : les diplômés d'une école ou d'un DESS/Master pro peuvent aussi être titulaires d'un DEA/Master recherche -

Diplôme Bac+5	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
DEA / Master recherche	40 64,5%	36 37,9%	10 45,5%	23 52,3%	109 48,9%
Ecole ingénieurs / commerce	10 16,1%	26 27,4%	6 27,3%	3 6,8%	45 20,2%
DESS / Master pro	5 8,1%	13 13,7%	4 18,2%	14 31,8%	36 16,1%
Autre et inconnu	7 11,3%	20 21,1%	2 9,1%	4 9,1%	33 14,8%
Total	62 100,0%	95 100,0%	22 100,0%	44 100,0%	223 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

53% des « entrants » 2009 titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche ont obtenu ce diplôme à Lille1 ; seuls les « entrants » de l'ED SMRE ont minoritairement (44%) obtenu leur DEA ou leur Master recherche à Lille1, tandis que les « entrants » de l'ED SESAM sont quant à eux ceux qui ont le plus souvent obtenu leur DEA ou leur Master recherche à Lille1 (68%).

Tableau 78 : obtention du Bac+5 recherche à Lille1 par les « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

Master recherche (ou DEA) à Lille1	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
Oui	24 44,4%	40 51,3%	10 55,6%	27 67,5%	101 53,2%
Non	30 55,6%	38 48,7%	8 44,4%	13 32,5%	89 46,8%
Total	54 100,0%	78 100,0%	18 100,0%	40 100,0%	190 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

Près de 60% des « entrants » ont obtenu leur diplôme Bac+5 dans le département du Nord (entre 45% et 55% des « entrants » des ED SMRE, SPI et Bio santé et 80% de ceux de l'ED SESAM). Moins de 10% des « entrants » ont obtenu leur diplôme Bac+5 à l'étranger (la seule ED pour laquelle ce taux est significatif est l'ED SPI : 16%).

### **VI.9.6. Durée du cursus Baccalauréat-Doctorat**

Un peu moins du tiers des « entrants » 2009 ont mis 5 années pour passer du baccalauréat à la première inscription en doctorat (temps minimal possible). Cela est surtout le cas des « entrants » des ED SPI (33% des « entrants ») et, surtout, SMRE (42% des « entrants ») ; *a contrario*, seuls 14% des « entrants » de l'ED SESAM ont eu un cursus de 5 ans (pour 39% au moins 9 années se sont déroulées entre l'obtention du baccalauréat et la première inscription en doctorat).

La durée moyenne du cursus Baccalauréat-Première inscription en doctorat est de :

- 7,4 années pour les hommes et 6,9 années pour les femmes ;
- 6,8 années pour les français et 7,6 années pour les étrangers.

Tableau 79 : durée du cursus supérieur des « entrants » en 2009 selon l'école doctorale

Durée du cursus	Ecole doctorale				Total
	SMRE	SPI	Bio santé	SESAM	
5 ans	26 41,9%	31 33,0%	6 28,6%	6 13,6%	69 31,2%
6 ans	14 22,6%	24 25,5%	8 38,1%	8 18,2%	54 24,4%
7 ans	7 11,3%	12 12,8%	3 14,3%	6 13,6%	28 12,7%
8 ans	6 9,7%	9 9,6%	2 9,5%	7 15,9%	24 10,9%
9 ans et plus	9 14,5%	18 19,1%	2 9,5%	17 38,6%	46 20,8%
Total	62 100,0%	94 100,0%	21 100,0%	44 100,0%	221 100,0%

Source : OFIP-Lille1 – Entrants en doctorat - 2009

On rappelle (cf. âge des « entrants ») que 23% des « entrants » déclarent avoir interrompu leur scolarité entre le baccalauréat et l'inscription en doctorat pendant au moins un an, majoritairement pour exercer un emploi.



# Table des matières

Dictionnaire des sigles .....	3
I. Présentation de l'étude.....	5
I.1. Objet de l'étude .....	5
I.2. Population de l'étude.....	5
I.3. Classification des « entrants ».....	5
I.4. Programmation de l'étude .....	6
I.5. Objectifs de la première phase de l'étude .....	7
II. Conditions de l'inscription en doctorat de la population .....	8
II.1. Motivations à s'inscrire en doctorat .....	8
II.2. État du sujet de thèse au moment de l'inscription en doctorat .....	10
II.3. Date de soutenance prévue .....	11
II.4. Réalisation de la thèse en co-tutelle.....	12
III. Conditions financières de réalisation du doctorat.....	13
III.1. Recherche et obtention d'un financement .....	13
III.2. Statut de moniteur CIES.....	15
III.3. Montant du revenu alloué à la préparation du doctorat .....	16
III.4. Activité salariée exercée.....	17
III.5. Statut de moniteur Doctorant-conseil .....	17
IV. Encadrement du doctorant.....	18
IV.1. Le directeur de thèse .....	18
IV.2. Le laboratoire d'accueil .....	23
IV.3. L'école doctorale .....	26
V. Projets professionnels.....	27
V.1. L'information reçue en matière d'insertion professionnelle .....	27
V.2. Le projet professionnel au moment de l'inscription en doctorat .....	28
V.3. Profession envisagée au moment de l'inscription en doctorat .....	30
V.4. Secteur d'emploi envisagé au moment de l'inscription en doctorat .....	34
V.5. Lieu d'emploi envisagé au moment de l'inscription en doctorat.....	36
V.6. Salaire espéré après l'obtention du doctorat.....	38
V.7. Intention de tenter un concours de la Fonction publique durant la réalisation du doctorat .....	40
VI. Caractéristiques de la population.....	41
VI.1. Nombre « d'entrants » et son évolution entre 1995 et 2009 .....	41
VI.2. Nationalité des « entrants » et son évolution entre 1995 et 2009 .....	41
VI.3. Genre des « entrants » .....	44
VI.4. Âge des « entrants » .....	45
VI.5. Situation familiale des « entrants » .....	45
VI.6. Origine sociale des « entrants ».....	46
VI.6.1 Niveau de diplôme des parents des « entrants » .....	46
VI.6.2 Situation professionnelle des parents des « entrants ».....	46
VI.6.3 Emploi exercé par le père des « entrants ».....	46
VI.7. École doctorale d'appartenance et évolution entre 1995 et 2009 .....	49
VI.8. Doctorat préparé par les « entrants » 2009 .....	51
VI.9. Parcours scolaire et universitaire des « entrants » 2009 .....	52
VI.9.1 Doublement durant le cursus primaire et secondaire.....	52
VI.9.2 Série de baccalauréat obtenu et mention obtenue.....	52
VI.9.3 Diplôme Bac+2 obtenu .....	54
VI.9.4 Diplôme Bac+3 obtenu.....	55
VI.9.5 Diplôme Bac+5 obtenu.....	56
VI.9.6 Durée du cursus Baccalauréat-Doctorat .....	57

